



REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un but – Une foi

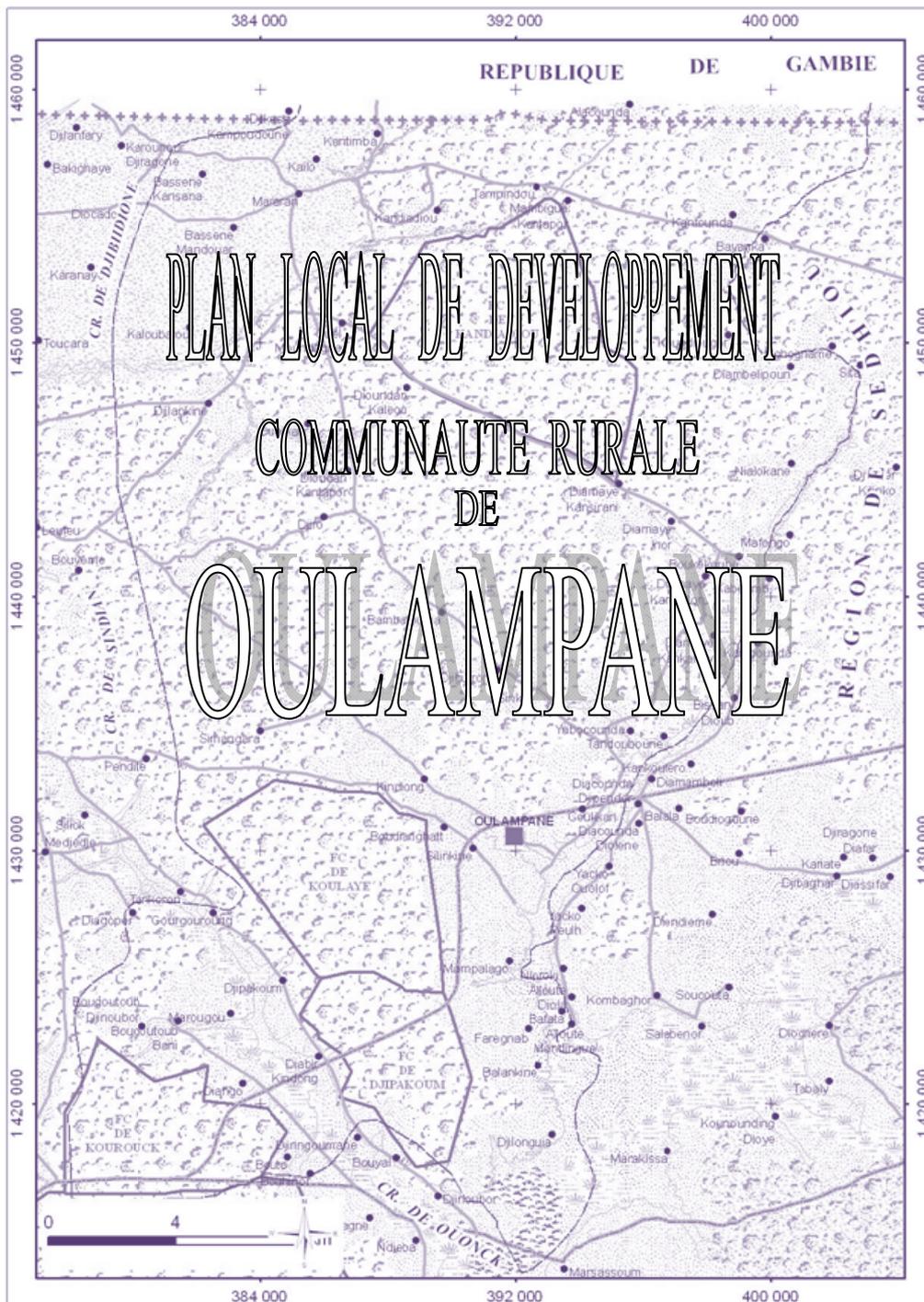
REGION DE ZIGUINCHOR

DEPARTEMENT DE BIGNONA

ARRONDISSEMENT DE SINDIAN



## COMMUNAUTE RURALE D'OULAMPANE



Juin 2009

Réalisé par le cabinet SAHEL 3000 avec l'appui financier et technique du ProCas / GTZ en collaboration avec l'ARD

# SOMMAIRE

ANNEXES .....	4
SIGLES ET ABREVIATIONS .....	5
<b>PREMIERE PARTIE : PLAN LOCAL DE DEVELOPPEMENT .....</b>	<b>7</b>
DONNEES SIGNIFICATIVES .....	8
INTRODUCTION .....	9
I. ELEMENTS DE CONTEXTE .....	9
1.1. CONTEXTE INSTITUTIONNEL.....	9
1.2. CONTEXTE GEOPOLITIQUE .....	10
II. OBJECTIFS .....	10
III. DEMARCHE ET PRINCIPES DIRECTEURS DE L'APPROCHE DE TRAVAIL .....	11
3.1. DEMARCHE .....	11
3.2. PRINCIPES DIRECTEURS .....	11
IV. ETAPES ET PHASES OPERATIONNELLES PRELIMINAIRES .....	12
4.1. PHASE DE PREPARATION .....	12
4.2. PHASE DE MISE EN ŒUVRE .....	14
V. BILAN DIAGNOSTIC ET ANALYSE DE SITUATIONS.....	18
5.1. CARACTERISATION DU MILIEU SOCIOPHYSIQUE ET DE L'ENVIRONNEMENT DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNAUTE RURALE.....	18
5.2. SITUATION DE L'ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE .....	25
5.3. SITUATION DES ACTIVITES PRIMAIRES DE PRODUCTION.....	29
5.4. ANALYSE DE LA SITUATION DU CONFLIT DANS LA COMMUNAUTE RURALE .....	34
VI. SYNTHESE DES PROBLEMES ET SOLUTIONS .....	37
VII. ORIENTATIONS STRATEGIQUES.....	44
7.1. ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE .....	44
7.2. ACTIVITES ECONOMIQUES .....	46
7.3. LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES ELUS ET DE LA VISIBILITE DU CONSEIL RURAL.....	47
7.4. L'APPUI A LA DYNAMIQUE DE PAIX.....	47
7.5. MOBILISATION DE FONDS POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLD .....	48
VIII. PLAN D' ACTIONS PRIORITAIRES - PAP .....	48
8.1. RAPPEL DE L'EMANATION DU PAP .....	48
8.2. RESTITUTION ET VALIDATION DU PLAN D' ACTION PRIORITAIRE .....	60
<b>DEUXIEME PARTIE : PLAN D' INVESTISSEMENT LOCAL.....</b>	<b>61</b>
I. PORTEE DU DOCUMENT .....	62
II. VOIES ET ISSUES DE FINANCEMENT.....	62
III. LES DOMAINES PRIORITAIRES DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN .....	62
PLAN D' INVESTISSEMENT LOCAL DE LA COMMUNAUTE RURALE DE SINDIAN .....	64
TABLEAU RECAPULATIF DU PLAN D' INVESTISSEMENT LOCAL DE LA COMMUNAUTE RURALE DE SINDIAN .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>TROISIEME PARTIE : PLAN D' INVESTISSEMENT ANNUEL .....</b>	<b>87</b>
I. COUTS ET APPORTS PARTICIPATIFS PAR DOMAINE D' ACTIVITE.....	89
II. COUT GLOBAL DU PIA.....	93

ANNEXE 1 .....	96
Liste des membres du Conseil Rural de Oulampane .....	96
ANNEXES 2.....	98

## **ANNEXES**

ANNEXE 1 Liste des conseillers

ANNEXE 2 Présentation des infrastructures

Tableau 1 : Infrastructures sanitaires

Tableau 2 : Infrastructures scolaires

Tableau 3 : Infrastructures hydrauliques alimentaires

Tableau 4 : Infrastructures d'animation et de culture

Tableau 5 : Infrastructures économiques et marchandes

Tableau 6: Infrastructures de transformation

Tableau 7 : Infrastructures d'arts et de métiers

# SIGLES ET ABBREVIATIONS

<u>ANCAR</u>	: Agence Nationale de Conseils Agricole et Rural
<u>APE</u>	: Association des Parents d'Elèves
<u>ARD</u>	: Agence Régionale de Développement
<u>ASC</u>	: Association Sportive et Culturelle
<u>CADL</u>	: Centre d'Appui au Développement Local
<u>CCG</u>	: Cadre de Concertation et de Gestion
<u>CEM</u>	: Collège d'Enseignement Moyen
<u>CLCOP</u>	: Comité Local de Concertation des Organisations de Producteurs
<u>COPIT</u>	: Comité de Pilotage des Travaux
<u>CR</u>	: Conseil Rural / Communauté Rurale
<u>CREC</u>	: Caisse Rurale d'Epargne et de Crédit
<u>DNH</u>	: Do No Harm ( Ne pas nuire, Ne pas faire de mal
<u>DP</u>	: Diagnostic Participatif
<u>DRDR</u>	: Direction Régionale pour le Développement Rural
<u>DSRP</u>	: Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté
<u>ECDP</u>	: Education à la Citoyenneté, aux Droits et à la Paix
<u>EMP</u>	: Education en Matière de Population
<u>EVF</u>	: Education à la Vie Familiale
<u>GIE</u>	: Groupement d'intérêt Economique
<u>GPF</u>	: Groupement de Promotion Féminine
<u>GTZ</u>	: Coopération Technique Allemande
<u>HCR</u>	: Haut Conseil des Réfugiés
<u>IAST</u>	: Initiation aux activités scientifiques et technologiques
<u>IDEN</u>	: Inspection Départementale de l'Education Nationale
<u>OCB</u>	: Organisation Communautaire de Base
<u>ONG</u>	: Organisation Non Gouvernementale
<u>PAM</u>	: Programme Alimentaire Mondiale
<u>PAP</u>	: Programme d'Actions Prioritaires
<u>PEPAM</u>	: Programme d'Education et à la Prévention des Accidents par Mines
<u>PFIE</u>	: Programme de Formation et d'Information sur l'Environnement
<u>PIA</u>	: Plan d'Investissement Annuel
<u>PIL</u>	: Plan d'Investissement Local
<u>PLD</u>	: Plan Local de Développement
<u>PNDL</u>	: Programme Nationale de Développement Local

- ProCas : Programme d'Appui au Développement Socio-économique pour la Paix en Casamance
- PTF : Partenaire Technique et Financier
- UNICEF : United Nations Information Children Education Fund
- ZARESE : Zone d'Aménagement pour la Réduction de la Pauvreté dans le Sahel

PREMIERE PARTIE :

PLAN LOCAL  
DE  
DEVELOPPEMENT

## DONNEES SIGNIFICATIVES

Nombre villages	48
Taille population	15 776 habitants
Situation personnes déplacées	De l'ordre de 8% de la population, surtout les adultes
Situation personnes réfugiées	environ 9% de la population mais en majorité composée de jeunes
Caractérisation du mouvement retour des personnes	Malgré la situation d'accalmie générale observée, certaines personnes et ménages en fuite restent encore réticents pour le retour
Principales activités	L'agriculture pluviale et la cueillette des fruits forestiers demeurent les principales activités de la population mais la présence (ou psychose) des mines limite les espaces à exploiter
Interventions et Appuis externes	Beaucoup d'organismes intervenants mais à impacts jugés faibles par rapport à l'attente des populations
Niveau de relance de l'économie locale	Beaucoup d'initiatives sont en cours mais elles restent encore timides
Niveau d'équipement	Faible dans l'ensemble : matériel vétuste avec de très rares nouvelles acquisitions

## INTRODUCTION

La décentralisation introduite dans le monde rural en 1972 a consacré la création de la communauté rurale par la loi 72-25 du 29 Avril 1972 et permis de doter chaque collectivité de base d'un organe dirigeant appelé : Conseil Rural.

Au terme de l'article 3 du code des collectivités locales, le conseil rural a pour mission la conception, la programmation et la mise en œuvre des actions de développement économique, éducatif, social et culturel qui peuvent être traduites, avec l'entrée en vigueur des lois 96-06 et 96-07, sous forme d'un plan local de développement. En tel, ce plan se veut un document de référence et de coordination des actions entreprises par la communauté rurale

En instrument de pilotage et d'harmonisation du développement à la base, le Plan Local de Développement (PLD) constitue un outil important pour les collectivités locales .Le PLD étant avant un document de vision, il facilite l'appréhension des problématiques du développement territorial et permet à l'effet une perception nette des projets et actions à entrevoir pour une remarquable amélioration des conditions de vie et d'existence des populations. Sa conduite , en modèle de planification locale, permet aussi aux leaders « décideurs » locaux de faire des choix sur leur présent et se projeter sur leur avenir .Cet élan futuriste peut être une source de motivation et d'engagement pour les populations lorsqu'elle est bien comprise, bien partagée et conjointement menée .C'est un moyen d'alerte et d'interpellation des différents interlocuteurs – acteurs partenaires et une occasion, opportunité offerte de juger avec eux la pertinence des choix opérés.

C'est dans cet esprit que s'inscrit l'élaboration de ce PLD qui se particularisera, en raison de la situation de conflit sévissant en Casamance et de ses facettes dans la zone, par une mouture considérant et intégrant toutes les dimensions vécues de la crise.

## I. ELEMENTS DE CONTEXTE

### 1.1. CONTEXTE INSTITUTIONNEL

L'approfondissement de la décentralisation, inaugurée à travers la loi 96-06 du 22 Mars 1996 a apporté une émancipation des collectivités locales en les rendant beaucoup plus libres et autonomes.

Le législateur confère désormais à l'Etat un droit de contrôle à posteriori, en l'invitant à travers la loi 96-07 à transmettre quelques unes de ses compétences à ces collectivités concomitamment avec les moyens nécessaires à l'accomplissement de celles-ci. Les dites compétences portent sur:

- ✓ les domaines
- ✓ l'environnement et la gestion des ressources naturelles
- ✓ la santé, population et actions sociales-
- ✓ la jeunesse sport et loisirs
- ✓ la culture
- ✓ l'éducation
- ✓ la planification
- ✓ l'aménagement du territoire
- ✓ l'urbanisme et habitat

En leur qualité de personne morale de droit public doté de l'autonomie financière, les collectivités locales peuvent recevoir des dons et des legs et signer des conventions financières de coopération internationale comportant des engagements d'un montant déterminé. Cette ouverture sur la coopération décentralisée constitue ainsi une avancée significative dans l'évolution de ces collectivités, en partenariat dynamique tout comme en responsabilité majeure.

Pour dire, dès lors, que les réformes de régionalisation tendent à soustraire les collectivités de base de « l'Etat providence » et les transferts de compétences effectués en direction de ces

collectivités sont venues interpellier, « bousculer » le champ de la planification locale, une planification qui doit à présent se développer dans la logique non seulement de participation mais aussi de véritable engagement des groupes locaux.

## 1.2. CONTEXTE GEOPOLITIQUE

La région naturelle de Casamance est touchée depuis plus de deux décennies par un conflit armé -indépendantiste qui a perduré. En conséquence, il s'exprime par de lourdes pertes en vies humaines avec un impact négatif sur l'économie locale. Ce conflit, quoi qu'on puisse dire, a fortement bouleversé la vie normale dans toute la Casamance par de profondes déchirures du tissu social et paralysée ce qui était l'une des régions les plus dynamiques et émergentes du Sénégal.

Pour la communauté rurale de Sindian, comme tant d'autres contrées, ce conflit a entraîné le mouvement de centaines de personnes déplacées dans le pays ou à l'extérieur (en Gambie surtout) y vivant en réfugiés généralement sans assistance et dans la psychose d'un retour peu rassurant. La présence des mines et les exacerbations répétées des indépendantistes dans certaines zones ont fortement entravés et affectés son développement.

Convaincue que le développement est une condition pouvant atténuer le conflit et donc favoriser la paix, la coopération Sénégal-Allemande, à travers le programme d'appui au développement socio économique pour la paix en Casamance (PROCAS) et dans le cadre de la mise en œuvre du Programme National de Développement Local (PNDL), a prévu d'appuyer entre autres communautés rurales affectées par le conflit dans la région de Ziguinchor celle de Sindian par l'appui à l'élaboration et la mise en œuvre de PLD pouvant nettement contribuer à sa stabilisation. Ceci passera inexorablement par une véritable prise en compte de la dimension du conflit dans les documents de planification.

C'est dans ce contexte que s'inscrit la ré actualisation de ce présent PLD qui sera certes conduit dans le processus et selon le cadrage habituel connus mais en y apportant, ingurgitant de manière posée un cachet particulier de la dimension du conflit dans tous ses contours vécus afin d'envisager en toute quiétude les jalons de son apaisement.

## II. OBJECTIFS

L'élaboration d'un plan de développement est toujours animée, couvert d'une gamme d'objectifs

Pour ce présent plan de la Communauté Rurale de Sindian ceux principalement poursuivis sont les suivants :

- ❑ Améliorer la capacité du Conseil Rural à développer et mettre en œuvre ses compétences pour mieux accomplir sa mission assignée;
- ❑ Etablir une vision claire et partagée du territoire de la CR dans tous les secteurs de développement;
- ❑ Définir les actions à mener dans la CR en concertation avec les principaux acteurs 'opérationnel, appui-conseils,) intervenants ;
- ❑ Améliorer la gouvernance locale par plus de transparence dans la gestion du budget de la CR;
- ❑ Disposer d'une base éclairée de collaboration avec les partenaires internes et externes
- ❑ inscrire les acteurs civils locaux (OCB, GPF, ASC), à côté du CR, dans la même dynamique de développement de la communauté.

·  
Tout ceci en veillant bien à l'intégration de la dimension conflit dans les actes à poser.

Aussi force est de reconnaître qu'un PLD est avant tout :

- ❑ une occasion d'échange sur « la territorialité et le développement »,
- ❑ une opportunité collectivement saisissable pour impulser un véritable dialogue multidimensionnel (social, technique),

- ❑ un cadre de référence qui permet de visualiser l'ensemble des orientations stratégiques de développement de la collectivité locale,
- ❑ Un moyen pour ressortir les problématiques supra communautaires et donc provoquer l'intercommunalité agissante.

### III. DEMARCHE ET PRINCIPES DIRECTEURS DE L'APPROCHE DE TRAVAIL

#### 3.1. DEMARCHE

Un PLD est avant tout une affaire de la communauté. Pour ainsi définir, l'élaboration du plan de Sindhian y a sié parce que inscrit dans un processus de dialogue social et de mise en place d'espaces fonctionnels d'échanges entre les différents acteurs locaux sur les enjeux de développement de leur territoire au sens que la concertation dans la planification à la base devient de plus en plus incontournable, pour eux et aussi leurs partenaires d'appui..

Bien que la planification soit un domaine transféré de l'Etat aux collectivités décentralisées, la démarche négociée et empruntée a mis en couplage les élus en association avec la société civile pour mener ensemble le travail compris en tel du ressort de tous.

Partant toutes les couches et franges de la population (hommes, femmes, jeunes, vieux, personnes ressources, corps de métiers ) y ont été conviées et en ont joué pleinement leur partition.

Dans ce sens une démarche ascendante, responsabilisante, inclusive et itérative a été développée ce qui a permis d'acquérir la mobilisation de tous.

Cette démarche, par sa forme, a d'un coup induit une conscience populaire au développement qu'il conviendrait de maintenir pour davantage mettre à profit les avantages déjà enclenchés en matière de promotion de la démocratie locale, de bonne gouvernance, d'esprit citoyen. La démarche étant aussi responsabilisante et donc pour éviter des conflits de compétences des clarifications des rôles de tout acteur intervenant dans la propension au développement de la collectivité ont été mieux précisés. En substance, le protocole suivant connu de tous a été reprecisé:

- ❑ *Le Conseil Rural : maître d'ouvrage*
- ❑ *Les services techniques déconcentrés : appui -conseils techniques*
- ❑ *La société civile : participation, contrôle et garantie de transparence*
- ❑ *Les partenaires au développement : appui technique et/ou financier*

Notons que dans cet exercice, la mission de SAHEL3000, en tant que opérateur, a consisté exclusivement à appuyer l'élaboration des différents documents de planification (animation du processus, accompagnement, facilitation). Aussi à souligner que le Cadre de Concertations et de Gestion /CCG, déjà mis en place, a été le principal porteur du processus sur le terrain sur mandat du CR

#### 3.2. PRINCIPES DIRECTEURS

Du fait que le PLD est un outil au service de la collectivité locale pour répondre des impératifs du développement à la base, son élaboration se doit certes par des méthodes appropriées mais aussi par la considération de certains principes directeurs dont parmi les plus prompts :

- ✓ *conformité et adéquation du PLD avec les plans nationaux, régionaux et le DSRP,*
- ✓ *implication des services et structures techniques d'appui au développement local (ARD, CADL, DRDR, IDEN, District de Santé, Planification, Aménagement du Territoire)*
- ✓ *prise en compte des capacités propres (ressources humaines et financières) de la communauté rurale.*

Notons que pour ce PLD, la consignation de la dimension conflit dans son fond et sa forme reste un principe majeur pour coller à sa spécificité.

#### **IV. ETAPES ET PHASES OPERATIONNELLES PRELIMINAIRES**

L'élaboration d'un PLD, en tant que document devant émaner d'un processus de concertations, doit se dérouler avec méthodes et sur des séquences bien précises.

C'est à quoi, sur la base d'une planification préalablement partagée, qu'on s'est tenu pour un meilleur aboutissement du travail.

##### **4.1. PHASE DE PREPARATION**

Cette phase reste extrêmement importante car elle constitue le socle même du travail à réaliser.

##### **4.1.1. PARTAGE DE LA SPECIFICITE D'ELABORATION DE PLD SENSIBLES AU CONFLIT**

En préambule à tout, le PROCAS a tenu à partager avec les opérateurs et les Conseils Ruraux bénéficiaires, en présence de l'ARD, sa proposition de démarche, ses outils de gestion de conflit et visiter avec eux les principes du concept « Do No Harm » pour un renforcement de capacités en appui au développement local dans un contexte de conflit.

Suite à ces échanges très fructueux, une approche consensuelle a été retenue et l'expertise de conduite de PLD sensible au conflit a été bien maîtrisée pour une prompte conduite sur le terrain.

##### **4.1.2. SYNTHESE DOCUMENTAIRE**

Ce nouveau PLD n'est pas parti du néant mais tout d'abord d'un document assez riche et fouillé bien qu'expirant. En plus de cet ancien plan, un travail de recherche largement mené a permis de recueillir et d'analyser toutes les données bibliographiques disponibles concernant la Communauté Rurale : les documents de projets, les rapports d'études, etc. .

Parmi les structures et institutions visitées, pour glaner ses informations, on peut noter :

- ❑ Les services techniques régionaux (Développement Rural, Prévision et de la Statistique, inspection d'académie, inspection régionale des services vétérinaires, inspection régionale des eaux et forêts, hydraulique )
- ❑ L'Agence Régionale de Développement/ARD
- ❑ Les ONG et projets intervenant dans la zone

Et au niveau local :

- ❑ L'inspection Départementale de l'éducation/IDEN
- ❑ Le District Sanitaire
- ❑ Le Service du développement communautaire
- ❑ Le Centre d'Appui au Développement Local/CADEL
- ❑ Le Service départemental du développement rural
- ❑ Le Service départemental de l'élevage
- ❑ Le Secteur des Eaux et Forets.

L'ensemble des informations a été recueilli dans un dossier constituant une importante base documentaire présenté en format de synthèse des potentialités et des contraintes pour le développement de la Communauté rurale comme résultat alimentant le pré diagnostic.

##### **4.1.3. ATELIER DE LANCEMENT OFFICIEL DU PROCESSUS**

La réunion de lancement a été portée et organisé par le CCG qui pour marquer l'événement y a invité tous les acteurs potentiels en particulier ceux de la société civile, les autorités administratives, les chefs religieux, les autorités traditionnelles, les techniciens locaux, les notables et autres personnes ressources afin de mobiliser et d'engager toute la communauté autour du Plan

de développement. La journée de Lancement a eu lieu à la case foyer de Sindian le 23 septembre 2008. Elle a permis de poser et de mieux partager les enjeux de l'intervention, d'informer toute la collectivité locale sur l'origine, la justification, les objectifs, les moyens et les principes d'intervention qui sous tendent l'élaboration du PLD.

Au cours de cette journée, il a été présenté:

- ✓ *L'opérateur, en occurrence Sahel3000 en tant que cabinet prestataire et son expérience affirmée dans l'accompagnement des collectivités locales en matière d'élaboration de PLD,*
- ✓ *Le PROCAS, en tant que partenaire financier et d'appui technique surtout pour un accompagnement à la prise en compte de la dimension conflit,*
- ✓ *La démarche méthodologique, validée avec le CCG après un échange*
- ✓ *les objectifs assignés dans le cadre de l'élaboration du PLD,*
- ✓ *le Conseil Rural par sa composition, ses principales activités : réalisées, en cours et en perspective;*
- ✓ *le CCG par sa configuration et sa lettre de mission;*
- ✓ *La clarification des rôles de chaque acteur dans le processus*

#### **4.1.4. CHOIX DES ANIMATEURS LOCAUX**

les animateurs locaux en nombre de quatre ont été choisis sur la base d'un appel d'offre conjointement lancé avec le Conseil Rural. Ainsi l'équipe locale d'animation a été choisie en toute transparence sur la base de critères dominants tels :

- ✓ le niveau de scolarité,
- ✓ l'expérience en animation et mobilisation de groupe,
- ✓ l'acceptation sociale,
- ✓ la disponibilité et l'engagement pour le travail demandé,
- ✓ la connaissance physique du terroir et de ses principales coutumes et mœurs.
- ✓ Après leur sélection, il leur a été signifié- en démarcation à des comportements d'agents engagés, que l'exercice de leurs activités et rémunérations dépend entièrement du CCG.

#### **4.1.5. FORMATION DES ANIMATEURS**

Les animateurs font partie du dispositif intégral d'accompagnement du processus d'élaboration du PLD. A cet effet et pour les permettre de jouer efficacement leurs rôles dévolus, il a été prévu des séances d'informations et de renforcement de capacités. Ainsi, après leur choix qui s'est opéré sans controverse, ils ont suivi pendant quatre jours des séances,

Au jour 1 d'information sur :

- ✓ le Contexte de l'intervention
- ✓ les objectifs de l'intervention

Au jour 2 de formations sur :

- ✓ les techniques d'animation, outils de DP
- ✓ le profil d'un bon animateur (Aptitudes, Attitudes et comportements)
- ✓ Les conditions et les étapes d'une bonne animation
- ✓ Les biais dans l'animation

Au jour 3 d'échanges sur :

- ✓ le processus de décentralisation et la maîtrise d'ouvrage locale

- ✓ la démarche d'appui à la planification locale
- ✓ élaboration de PLD sensible au conflit (avec outils d'analyse à l'appui et partage du concept DNH)

Au jour 4 d'études sur :

- ✓ les méthodes de collecte des données
- ✓ les instruments de collecte d'informations

Fort de ce contenu, il ressort que la formation des animateurs vise essentiellement à doter le Conseil Rural de ressources humaines locales capables de faciliter la mobilisation et l'animation villageoise mais également d'apporter à la Communauté Rurale des compétences de planification surtout avec une touche de sensibilité au conflit.

Les ateliers de formation tenus du 24 au 27 septembre 2008 ont permis des échanges poussés avec l'équipe d'animateurs. A travers ces échanges nous avons construit une lecture commune des objectifs recherchés ce qui nous a permis à chacun par la suite de connaître et de respecter les engagements tenus.

Les animateurs locaux ont été appelés à jouer plusieurs rôles: mobiliser les populations, conduire (animer) des réunions dans chacun des villages, restituer et synthétiser les données et participer à la mise en cohérence des informations recueillies. Mandatés par le CCG par le biais du Conseil Rural, ils ont facilité les échanges et ont contribué à une communication fluide et fructueuse.

La formation a été adaptée aux besoins spécifiques du diagnostic participatif. L'équipe a fait un choix des outils à administrer en rapport avec les objectifs fixés. Un Guide de l'animateur a été élaboré.

Au terme de l'atelier nous avons atteint :

- ✓ Une compréhension commune de la démarche et des outils proposés,
- ✓ Une maîtrise commune des outils et des attentes liées au déroulement du PLD,
- ✓ l'engagement conjoint de mener le travail demandé selon toute la rigueur et l'éthique requises.

## **4.2. PHASE DE MISE EN ŒUVRE**

Elle constitue la phase active du parcours d'élaboration du PLD car elle se situe au cœur même de son cheminement.

### **4.2.1. PLANIFICATION DES ACTIVITES**

En marque et respect de la dynamique communautaire enclenché, la planification des activités s'est faite de manière concertée avec le CCG.

A la suite de cette séance, un calendrier de travail tenant en compte les préoccupations et disponibilités des uns et des autres a été établi, avec en charge au CCG la gestion des différentes étapes planifiées.

Notons que cette étape de programmation a permis davantage le rapprochement et une meilleure découverte mutuelle non seulement inter-équipes mais également des personnalités en présence ce qui a sitôt favorisé l'établissement d'une relation de confiance maintenue durant toute la période de collaboration.

### **4.2.2. PRE-DIAGNOSTIC**

Le Prédiagnostic a porté sur la collecte de données primaires qui en paquet constitue l'étude de base.

#### **4.2.2.1. ENQUETES DE TERRAIN**

Les enquêtes de terrain, menées par les animateurs avec comme outils les supports –

grilles fournis lors de leur formation, ont fourni une masse d'informations par la collecte d'une gamme de données recensant les établissements humains et leurs inter corrélations, les dynamiques en cours, les organisations locales et les différentes zones agro-écologiques apparentes.

Outre les populations, le pool de techniciens et de personnes ressources rencontrées ont fait l'objet de sujets aux enquêtes.

La synthèse en résultant enrichis des échanges inter personnels ont permis de disposer d'une connaissance avérée de la Communauté rurale sur le plan physique et humain ainsi qu'une première compréhension recherchée des ses problématiques socio-économiques de développement.

Sur cette base, l'équipe a ressorti une première appréhension – esquisse du zonage du territoire (essaimage et grappage des villages centres polarisateurs, juxtaposition des espaces naturels et les manifestations des effets et de l'ampleur du conflit selon les localités)

#### **4.2.2.2. VALIDATION TECHNIQUE DU PRE-ZONAGE**

La séance de validation du pré-zonage est organisée pour donner lieu au zonage de la communauté rurale. Rappelons que le zonage est réalisé pour mieux cerner et discerner le terroir communautaire : composition socio ethnique, répartition géo-physique, forces et faiblesses et ses particularités par portions d'espaces et ce donc ses pôles pré -déterminés de développement par endroit.

Le diagnostic participatif part de ce zonage d'où toute l'importance de sa pertinence.

Ainsi le pré zonage établi a été présenté, discuté, approfondi et validé avec le CCG.

Pour l'aboutissement de cet exercice et donc en arriver au zonage définitif plusieurs critères ont été définis et alignés, à savoir:

- ❑ la géomorphologie du terrain,
- ❑ la taille des villages,
- ❑ la proximité géographique des villages,
- ❑ les liens communs (social, culturel, historique, ) et valeurs partagées,
- ❑ l'interaction dans le travail,
- ❑ le partage antérieur de projets fédératifs ;
- ❑ les initiatives communes en construction ou projets partagés en cours de réalisation etc.

Ainsi la communauté rurale de Oulampane a été divisée en six(06) zones distinctes ( Diango; Balankine Nord; Oulampane; Yabocounda; Dialankine; Nialocane) qui au delà de leur appartenance aux mêmes aires- localités présentent les éléments de cohésion et d'articulation suivants :

##### **❑ La zone de Diango**

Elle est constituée de neuf (09) villages: Bougoutoub Djinoubor; Bougoutoub Banny; Margoune; Bouto; Diabir; Diango; Gougouloung; Diagoper; Djipacoum

##### **❑ La zone de Balankine Nord**

Elle regroupe quatre (04) villages : Faréguab; Djilonguia; Balankine Nord; Mampalago

##### **❑ La zone de Oulampane:**

Elle polarise cinq (05) villages : Oulampane; Silinkine; Grand Coulaye; Kindiong; Boudiangatte.

##### **❑ La zone de Yabocounda**

Elle compte sept (07) villages: Yabocounda; Djidjirone; Sinko; Bambatouma; Tamboumbou; Kankandy; Koulikan.

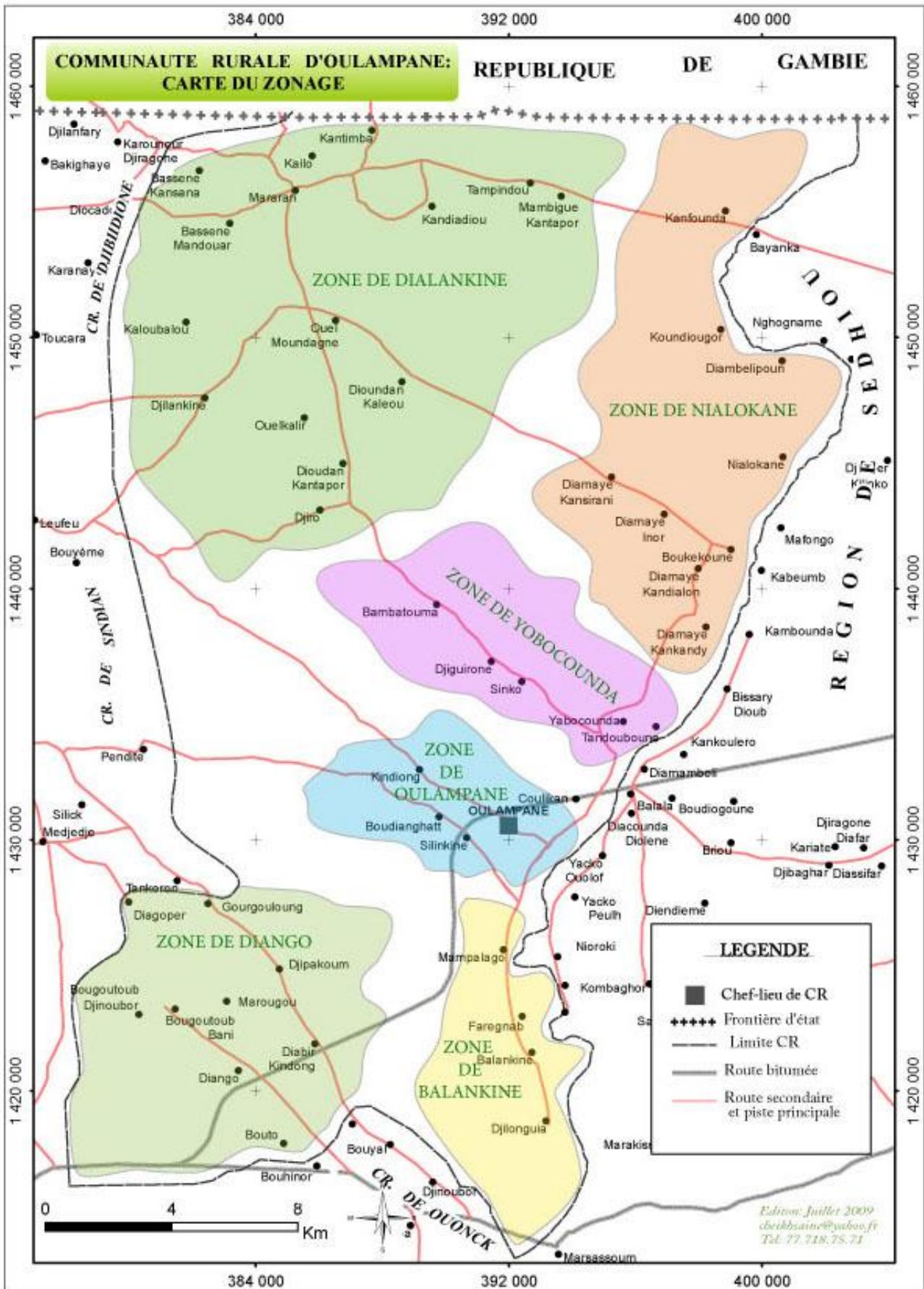
#### **❏ La zone de Dialankine**

Elle concentre seize (16) villages: Dialankine; Kaloubaoub; Bassène Mandouar; Mambigné Kantapore; Mararan; Bassène Kassano; Ouel Moundagne; Ouel kalir; Kantimba; Dioudan Kaliou ;Kandiadiou; Djiro; Dioundan Kantapore; Tampindo; Alacounda; Kailong.

#### **❏ La zone de Nialocane:**

Elle rassemble sept (07) villages: Nialocane; Boukécoum; Kandialon; Diamaye Inor; Diamaye Kansirané; Koundioughor; Kanfounda.

La carte zonale suivante clarifie davantage ce découpage



## V. BILAN DIAGNOSTIC ET ANALYSE DE SITUATIONS

Le bilan diagnostic a été tiré des données de la revue documentaire, des enquêtes villageoises (effectué es en séances d'animation sur la base de focus groups et d' interviews structurés) et d'éléments soustraits des ateliers zonaux.

Ce recueil a fait par suite l'objet d'un traitement adéquat assorti d'une analyse complète tel su présenté :

### 5.1. CARACTERISATION DU MILIEU SOCIOPHYSIQUE ET DE L'ENVIRONNEMENT DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNAUTE RURALE

#### 5.1.1. MILIEU PHYSIQUE ET HUMAIN

##### 5.1.1.1. CARACTERISTIQUES PHYSIQUES

La Communauté Rurale de Oulampane est située à l'extrémité nord-est du département de Bignona, dans l'arrondissement de Sindian . Elle couvre une superficie de 606 km<sup>2</sup>, soit 38,68% de la superficie totale de l'arrondissement. Elle est limitée :

- ❑ *au nord par la République de Gambie, avec laquelle elle partage 32 kilomètres de frontière ;*
- ❑ *au sud par la Communauté Rurale de Ouonck ;*
- ❑ *à l'est par le fleuve Soungrougou ;*
- ❑ *à l'ouest par les communautés rurales de Djibidione et de Sindian .*

#### A. LE RELIEF

La Communauté Rurale de Oulampane présente un relief relativement plat, sillonné par de nombreux bas-fonds. Les sols sont de types deck-dior sur les plateaux et deck dans les bas-fonds tout le long du prolongement du Soungrougou.

#### B. LE CLIMAT

Le climat de la Communauté Rurale de Oulampane est de type soudano-sahélien, caractérisé par une longue saison sèche, de novembre à mai et une courte saison des pluies, de juin à octobre.

La pluviométrie varie entre 800 et 1300 mm avec 50 à 66 jours de pluies.

#### C. L'HYDROGRAPHIE

Le réseau hydrographique est constitué principalement par le Sougrougou situé à l'est de la Communauté Rurale de Oulampane, servant de frontière naturelle entre les régions de Kolda et de Ziguinchor. Ceci constitue un élément favorable à l'hydrologie car la nappe phréatique varie en saison sèche entre 7 et 20 mètres et exceptionnellement entre 2,5 et 3 mètres en bordure du fleuve.

#### D. LES RESSOURCES FORESTIERES

La végétation présente un paysage de type gambien. Elle est constituée d'une strate arborée dense avec une part importante de forêts dont 9948 hectares classés composés essentiellement de cailcédrats, fromagers palmiers etc.

Le reste du couvert végétal est constitué de brousse où dominant les graminées et entrecoupées de vastes clairières herbacées.

*(Confère Carte Ressources et Conflit)*

### 5.1.1.2. LES DONNEES DEMOGRAPHIQUES

La Communauté Rurale de Oulampane compte ,selon le recensement fait en 2000 par les volontaires du service civique national , une population de 15776 habitants soit une densité de 26 habitants au km2 répartis dans quarante et huit (48) villages. C'est la deuxième Communauté Rurale de l'arrondissement de par le nombre de villages.

Cette population est à majorité musulmane (85%), les 15% restant sont constitués de chrétiens. Elle est dominée par l'ethnie Diola (96%) ; viennent ensuite les manjaques (3%) suivis des balantes (1,5%) et les autres groupes ethniques (0,5%).

Oulampane est la Communauté Rurale la plus peuplée de l'arrondissement, mais les villages en habitants sont de petite taille car aucun d'eux ne dépasse le seuil des 2000 habitants et aussi une grande majorité de la population est concentré dans des villages de taille de près de 500 habitants. Ceci constitue une particularité de Oulampane à laquelle s'ajoute la spécificité d'essaimage des villages dans la zone des vallées(le long du fleuve Soungrougou) et sur l'axe routier (Route Nationale), ce qui donne en image un bourrelet de peuplements humains.

#### Répartition et taille des villages par zone:

Selon les villages elle se répartit, selon les zones, comme suit :

<i>Zones</i>	<i>VILLAGES</i>	<i>POPULATION</i>
DIANGO	Bougoutoub djinoubor	513
	Bougoutoub banny	406
	Margoune	384
	Bouto	89
	Diabir	416
	Diango	777
	Goungouloung	231
	Diagoper	78
	Djipacoun	250
BALANKINE NORD	Balankine nord	558
	Mampalago	858
	Djilonguia	1 055
	Faréguab	
OULAMPANE	Oulampane.	1 585
	Silinkine	1 216
	Grand coulaye	601
	Kindiong	268
	Boudiangatte	115
YABOCOUNDA	Yabocounda	375

	Djidjirone	82
	Sinko	215
	Bambatouma	378
	Tandoumbou	375
	Kankandy	279
	Koulikan	23
DIALANKINE	Dialankine	459
	Kaloubaloub	138
	Bassène Mandouar	127
	Mambigné kantapore	168
	Mararan	129
	Bassène kassana	46
	Ouel moundaye	152
	Ouel kabir	181
	Dioundan kaliou	101
	Kantimba	144
	Kandiadiou	437
	Djiro	187
	Dioundam kantapore	184
	Tampindo	139
	Alacounda	68
Kailong		
NIALOCANE	Nialocane	331
	Boukékoum	284
	Kandialou	128
	Diamaye inor	238
	Diamaye Kansirané	178
	Koundioughor	88
	Kanfounda	268
<b>TOTAL</b>	<b>48</b>	<b>15 776</b>

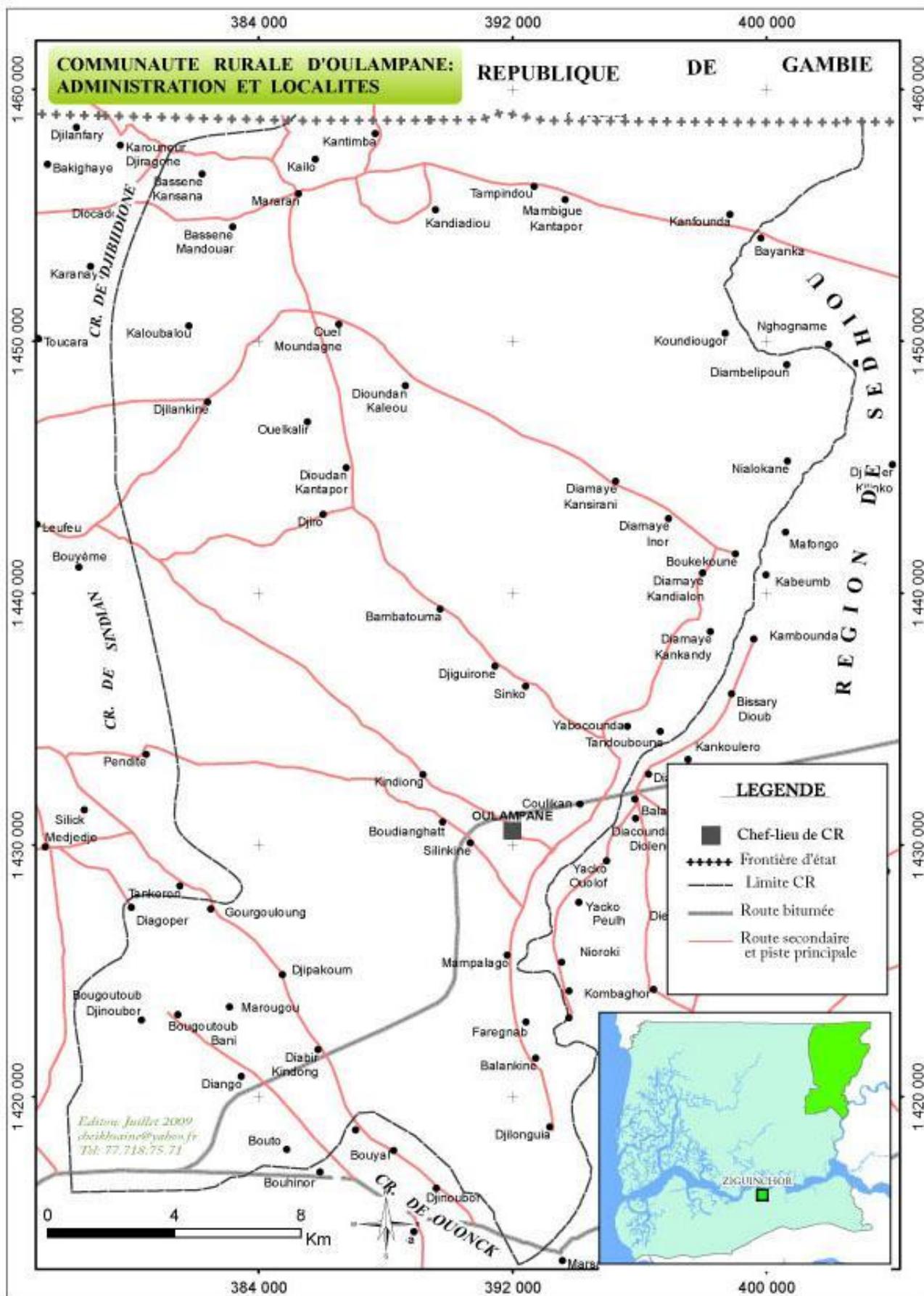
Le tableau montre une bonne distribution de la population dans les zones, tout en notant cependant la prédominance de Oulampane par rapport aux autres localités.

Les principales ethnies sont :

- ▣ *Diola (95%)*
- ▣ *Mandingues (3%)*
- ▣ *Autres (2%)*

La population est largement dominée par l'ethnie Diola et est musulmane 98%.

Pour plus de visibilité sur le positionnement des différentes localités ; se référer à la carte administrative.



## 5.1.2. ENVIRONNEMENT DE DEVELOPPEMENT

### 5.1.2.1. PRESENTATION DU CONSEIL RURAL

La décentralisation introduite dans le monde rural en 1972 a consacré la création de la communauté rurale par la loi 72-25 du 29 Avril 1972 et permis de doter chaque collectivité de base d'un organe dirigeant appelé : Conseil Rural.

#### A. COMPOSITION

En organe politique et acteur meneur du développement local décentralisé, le Conseil Rural reste le principal répondant et interlocuteur de la Communauté Rurale.

Le Conseil Rural de Oulampane comprend trente et un (31) élus issus de quatorze (14) villages sur les 48 que compte la Communauté Rurale. Cela constitue un réel déséquilibre dans leur répartition.

En fait beaucoup de villages se sont aujourd'hui détournés de la chose politique (en déplacements en proportions significatives en certains endroits, peur d'investissement en raison de la situation de conflit)

Le niveau de formation du Conseil rural est assez important car 76% des élus sont instruits avec comme niveaux de cycles : 13% pour le Primaire, 46% pour le Secondaire et 17% pour le Supérieur.

Le Conseil rural est peu pourvu en femmes car il ne compte en son sein que trois (3) femmes, soit 9,68% des élus ; ce qui pose véritablement un problème de prise en compte des questions de genre, d'équité et d'égalité dans les options et orientations de développement du CR.

Aussi parmi les conseillers ; vingt et quatre (24) exercent leur premier mandat d'où un taux de renouvellement fort important.

Le bureau du Conseil rural est composé d'un Président, de 2 vice-présidents et d'un Secrétaire. A coté de ce bureau, sept (7) commissions ont été mises en place, dirigées par un Président. Il s'agit des commissions :

Le bureau élargi du conseil rural est composé de neuf (09) commissions:

- *Santé et Action Sociale,*
- *Domaniale;*
- *Education;*
- *Finance,*
- *Culture,*
- *Développement,*
- *Sports;*
- *Jeunesse;*
- *Communication et Relations Extérieures;*

Celles ci se recoupent en grande partie avec la gamme des compétences transférées, entendu que le président du conseil rural , conformément aux textes, est le coordonnateur et le superviseur de toutes les commissions.

Le Conseil Rural tire ses ressources financières principalement des fonds de dotation et des fonds de concours que l'Etat lui verse par le biais du trésor public. La taxe rurale fait partie de ses ressources, mais sa collecte pose souvent des problèmes. L'insécurité et notamment les difficultés économiques que vivent les contribuables sont à l'origine de ces difficultés.

#### B. DIAGNOSTIC INSTITUTIONNEL

L'autodiagnostic du Conseil Rural a permis d'analyser et de ressortir :

- des besoins de renforcement des formations reçues pour une capacitation des élus dans les domaines clefs suivants : maîtrise des domaines de compétences, gestion

financière et matérielle, élaboration et exécution du budget, la collecte des taxes rurales,, la gestion des ressources humaines.

- Des besoins en équipements (matériel informatique) de la maison communautaire.
- Des Difficultés relatives au fonctionnement par l'état financier dérisoire de l'institution. En effet les fonds alloués par l'Etat, notamment ceux de dotation et de concours, constituent les principales ressources du reste très maigre pour couvrir les besoins de financement de la Communauté Rurale. La collecte de la taxe rurale qui devrait en être le supplément pose de sérieux problèmes de recouvrement en raison de l'insécurité et de la paupérisation des populations.

En somme, l'analyse du budget du CR montre que l'Institution ne mobilise pas du tout de fonds propres d'où la faiblesse de ses capacités internes d'investissement. Notons que cette réalité est souvent contournée par des mobilisations financières faites au niveau des villages pour la constitution d'apport participatif à la réalisation de leurs projets

### **5.1.2.2. LES AUTRES ACTEURS DE LA COMMUNAUTE RURALE**

Les acteurs intervenants dans la communauté rurale de Sindian sont de divers ordres. Il existe entre autres types d'acteurs, les autorités locales ; les organisations communautaires de base ; les services déconcentrés de l'état et des organismes d'appui (ONG, Projets, Programmes et autres) Les domaines d'intervention sont aussi variés que la nature même des structures .

#### **A. LES SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT**

Les dispositions des lois 96-06 et 96.07 permettent aux communautés rurales d'utiliser les services déconcentrés de l'Etat dans le cadre de conventions de mise à disposition pour l'exercice des compétences transférées et pour assurer le fonctionnement normal de la collectivité (article 215 de la loi 96-06)

Ces sont constitués à la base, par l'administration territoriale et le Centre d'Appui au Développement Local (CADL) basé à Sindian. Le CADL est composé d'un chef de centre d'un agent d'élevage et d'un agent des eaux et forêts.

Le sous préfet exerce le pouvoir exécutif et le chef du CADL, à ses côtés, par une équipe pluridisciplinaire appui l'encadrement et la formation continue (appuis-conseils) des acteurs ruraux.

Malgré cette importante mission pérenne assignée, le CADL reste peu opérationnel faute d'allocation de moyens (véhicule de déplacement, équipement de bureau) ce qui limite ses ambitions de travail

#### **B. LES ORGANISATIONS COMMUNAUTAIRES DE BASE**

Les Organisations Communautaires de Base se manifestent par une forte présence dans l'espace communautaire d'intervention :

Elles jouent un rôle important dans la Communauté Rurale .

- Quarante trois (43) Groupements de Promotion Féminine (GPF) surtout actifs dans le maraichage de contre saison
- Trente six (36) Groupements d'Intérêt Economique (GIE) mais en activités peu visibles
- Vingt deux (22) ASC, principalement centrées sur le sport/football
- une APE autour de chaque école qui s'active dans le cadre de l'amélioration des conditions de scolarité des élèves (construction -réfection et équipement de salles de classes, dotation de fournitures scolaires).

Notons qu'en dépit des vocations affichées de trouver des réponses collectives aux problèmes des populations pour une contribution à l'amélioration de leurs conditions de vie, les OCB restent secouées par plusieurs contraintes :

- le manque de moyens financiers et le déficit de ressources humaines compétentes d'où la

- prédominance de l'amateurisme,
- le caractère inopiné de leurs actions menées et sans lien avec le CR (interventions à la sauvette et au gré des opportunités),
- le manque d'articulation pour le développement de synergie et de complémentarité interactive (interventions disparates)

Notons que le comité local de concertation des organisations de producteurs (CLCOP) installé et appuyé par l'ANCAR cherche à corriger cette situation par la mise en place d'un plateau de concertations- échanges entre tous les opérateurs à la base pour un développement local harmonisé avec le CR.

### **C. LES ORGANISMES D'APPUI**

Peu d'intervenants extérieurs ont été recensés dans la Communauté Rurale de Oulampane. Toutefois les organismes présents s'investissent dans le secteur de l'éducation, de l'alphabétisation, de l'appui aux groupements de femmes, de la promotion de la paix.... On peut en citer entre autres,

- le ProCas, dans l'éducation à la Paix et des mesures de réduction du conflit
- la coopération Suisse, par la construction de salles de classes et la réalisation de blocs maraîchers
- la coopération Brésilienne, en initiative et perspective de mise en place de fermes agro pastorales pilotes
- l'UNICEF, dans la construction de salles de classes, l'assainissement de l'espace scolaire
- la Croix Rouge et le HCR dans l'assistance des personnes déplacées et réfugiées de retour
- HANDICAP INTERNATIONAL, dans la sensibilisation des populations aux dangers et risques de mines,
- TOSTAN, dans l'alphabétisation des femmes,
- ANCAR, dans l'appui-conseils des producteurs,
- le PAM ; dans l'appui en vivres (dans le cadre de son intervention Vivres contre Travail/VCT) pour la facilitation des investissements physique-humain dans les aménagements de digues dans les vallées par les populations
- le Fonds Italie CILLS/ZARESSE., dans le fonçage de puits alimentaires, la construction de salles de classes et l'aménagement de blocs maraîchers

Ces organismes, dans le cadre de leur mission d'appui, travaillent dans un esprit de collaboration avec le Conseil Rural qui lui-même entrevoit son partenariat avec eux dans la même dynamique.

## **5.2. SITUATION DE L'ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE**

### **5.2.1. SANTE**

La Communauté Rurale est assez fournie en infrastructures de santé :

- 5 postes de santé localisés à Oulampane, Mampalago, Bougoutoub, Djilonguia et Diamaye Inor.
- 7 cases de santé dont deux (02) non fonctionnelles ;
- 5 maternités rurales dont une non fonctionnelle
- 2 dépôts de pharmacie localisés à Oulampane et à Mampalago.

*( Pour plus de précisions, voir le tableau de la répartition des infrastructures sanitaires en annexe)*

Toutefois il faut noter qu'il ressort du diagnostic du secteur de la santé fait des difficultés de divers ordres :

- ✓ *état de délabrement très avancé de la majorité des infrastructures*
- ✓ *manque d'équipements et de matériel de travail dans les structures de santé,*
- ✓ *déficit de personnel qualifié,*
- ✓ *difficultés d'accès aux médicaments dont les coûts sont jugés élevés par les populations*
- ✓ *difficulté d'évacuation des malades due d'une part à des problèmes d'ordre logistique (absence d'ambulance etc. ) et d'autre part à l'enclavement des villages de profondeur.*

Cette panoplie de contraintes rend difficile l'accès aux soins de santé.

### **5.2.2. EDUCATION**

Les écoles sont au nombre de 26 (non clôturés) pour quatre vingt quatorze 94classes (en grande majorité en banco) d'où l'exposition des élèves à certains risques(non contrôle de l'espace, éboulement des murs) .On y décompte un effectif total de trois mille 3616 élèves, soit un ratio moyen de 37 élèves par classe. Cet taux cache toutefois des disparités car on assiste dans certains cas à des nombres variant entre 45 à 65 élèves par classe créant une certaine promiscuité dans le suivi des cours.

Cette situation est surtout rencontrée au niveau de Mampalago, Oulampane, Diango, Bougoutoub, Sélinkine ,Balankine Nord et Yabocounda qui sont les principaux grands villages élargis en population par des familles déplacées en raison de la non sécurité causée par le conflit dans certaines localités .

Notons que parmi les écoles, sept (7) seulement ont un cycle complet de 6 classes: il s'agit de Diango, Mampalago, Oulampane, Silinkine, Djilonguia, Bougoutoub et Kandiadhiou

La CR de Oulampane se particularise en matière d'éducation par le dispensement de programmes transversaux spécifiques dans beaucoup d'écoles; on en cite :

- le P.F.I.E (Programme de Formation et d'Information sur l'Environnement)
- le PEPAM (Programme d'Education et à la Prévention des Accidents par Mines)
- l'ECDP (Education à la Citoyenneté, aux Droits et à la Paix)
- l'EVP/EMP (Education à la Vie Familiale/Education en Matière de Population)
- l'Education à la lutte contre le Paludisme et les IST/SIDA
- l'IAST (Initiation aux activités scientifiques et technologiques)

Le PEPAM et le l'ECDP étant introduits en réponse à la préparation des élèves aux réalités du conflit.

En plus de ces infrastructures scolaires élémentaires, la Communauté Rurale de Oulampane dispose de :

- 3 Collèges d'Enseignement Moyen (C.E.M.) localisés à Oulampane; Mampalago et à Diango avec un nombre total de 1101 élèves pour 18 salles de classes soit en moyenne 62 élèves par classe. Pour parer à ce surnombre des abris provisoires sont construits au niveau des CEM de Diango et de Mampalago.
- 2 écoles communautaires de base (E.C.B) dont l'objectif est de prendre en charge les enfants qui ont dépassé l'âge limite d'inscription au C.I
- 3 centres d'alphabétisation en langues locales
- de 6 foyers d'éducation coranique.

(Pour plus de détails, voir le tableau de la répartition des infrastructures scolaires en annexe.)

En somme les difficultés notoires vécues dans les écoles sont surtout liées aux mauvaises conditions de travail des élèves et des enseignants (manque salles de classes et d'équipements) avec des effets sur les résultats scolaires observables par un taux élevé de redoublement par rapport au taux maximum de 10% autorisé.

Par rapport à ces échecs scolaires, les filles se pointent en première ligne comparativement aux garçons créant ainsi une disparité qui s'exacerbe avec leur faible taux de scolarisation et taux élevé d'abandon dû surtout à leur confinement traditionnel aux travaux domestiques.

Les phénomènes des grossesses précoces et d'exode vers les centres urbains (Bignona, Ziguinchor) n'en sont pas aussi des moindres des causes.

### **5.2.3. INFRASTRUCTURES RURALES**

#### **A. PISTES**

La Communauté Rurale de Oulampane a la faveur d'être traversée dans sa partie Sud-est par 20 kilomètres de route bitumée (la Nationale 4). Oulampane, situé sur cette route., bénéficie d'un désenclavement qui l'ouvre dans les deux sens de l'axe (Bignona-Ziguinchor, Carrefour-Sédhiou).

A côté de cette route il existe un dense réseau de pistes de production qui dessert l'ensemble des villages de la Communauté Rurale mais qui sont dans un mauvais état les rendant quasi impraticable surtout pendant la période d'hivernage.

Cette situation rend difficile la circulation des personnes et des biens quand on sait, par exemple, qu'un déplacement à Sindian nécessite un détour obligé par Bignona.

#### **B. RESEAU TELEPHONIQUE**

La CR est desservie, au plan des télécommunications, par le réseau mobile. Bien que peu répandu et de nature instable, le GSM reste le principal fournisseur de services car mêmes les rares télécentres qui étaient ouverts sont actuellement fermés en raison de la rude concurrence manifestée.

#### **C. RESEAU ELECTRIQUE**

Sur l'étendue de la Communauté Rurale, seules Oulampane et Diabir sont alimentés en courant. Le réseau électrique est ainsi peu dense et est soumis à des baisses de tensions et de fréquents délestages pesant beaucoup sur la rentabilité du petit commerce de froid (vente de boissons, jus de fruits, morceaux de glace) entrepris par certains opérateurs locaux.

#### **D. HYDRAULIQUE VILLAGEOISE**

En matière d'hydraulique villageoise, la Communauté Rurale de Oulampane dispose d'un nombre important d'infrastructures mais de fonctionnalité malheureusement dérisoire:

- deux (2) forages non fonctionnels, celui de Oulampane en panne et celui de Kandiadhiou dont le moteur a été emporté par des éléments armés ;
- 493 puits traditionnels dont bon nombre tarissent en saison sèches et
- 93 puits modernes mais à faible débit.

Ainsi, avec aussi l'effondrement fréquent des puits, il vient qu'il se pose dans la Communauté Rurale un réel problème d'alimentation des populations en eau.

L'approvisionnement correct (quantité, qualité) des populations en cette denrée précieuse se pose comme un des problèmes les plus cruciaux et partagés dans la CR.

Notons que le conflit en a joué un rôle surtout pour les forages qui normalement devraient être réhabilités mais que la menace de saccage n'a pas sitôt permis.

*(pour une vision plus nette sur les équipements hydrauliques, voir le tableau de situation*

*opposé en annexe)*

#### **5.2.4. CULTURE, JEUNESSE ET SPORTS.**

La vie d'une Communauté se mesure aussi par son poids culturel et la dynamique de sa jeunesse.

La CR de Oulampane est relativement jeune car cette frange représente près de 60% de la population. Malheureusement bon nombre de cette couche est en situation d'exode en raison du manque(ou sous) d'emploi et de la situation d'insécurité née du conflit.

En infrastructures (voir tableau établi en annexe), la Communauté Rurale compte 21 foyers de jeunes mais non équipés et en construction ne répondant aux règles de l'art et 35 terrains de football mais également non réglementaires.

Cette discipline sportive, la seule pratiquée dans la zone, est après les « navétanes » mise en veilleuse faute de compétitions organisées.

Les activités culturelles sont elles aussi très peu développées en raison de l'effritement des valeurs traditionnelles et d'une tendance vers une reproduction de la civilisation occidentale.

Ainsi le développement du sport tout comme la promotion de la culture reste donc peu nantis.

#### **5.2.5. UNITES DE COMMERCE, DE TRANSFORMATION ET D'ARTISANAT**

La population est peu versée dans ce domaine.

L'activité commerciale ne se développe par l'inexistence de marché permanent et l'implantation de peu de boutiques ( 33 ont été recensées soit en moyenne moins d'une boutique par village) qui s'expliquerait par deux raisons essentielles :

- ✓ *l'insécurité qui obligent les commerçants à évacuer les lieux et à s'installer dans des localités plus sûres;*
- ✓ *la proximité de la Gambie où les marchandises coûtent relativement moins chères. La Communauté Rurale de Oulampane partage 32 kilomètres de frontière avec la Gambie, ce qui pousse les populations à opérer une bonne partie de leurs transactions dans ce pays à produits moins coûteux.*

Les marchés hebdomadaires qui constituent en milieu rural des moments privilégiés d'échanges, sont inexistant.

Le flux commercial, déjà très faible, se voit aussi paralysé par la situation d'insécurité, l'absence de structures de financement et l'enclavement des villages.

La transformation, par la disponibilité des produits agro sylvo pastoral, devait connaître un essor considérable mais souffre d'abord d'initiatives entrepreneuriales (individuelle comme collective) , d'un manque d'infrastructures et d'équipements pour les quelques acteurs engagés.

Pour l'artisanat, la Communauté Rurale est peu riche en activité car seule la poterie s'affiche dans la zone de Mampalago constituant un point d'écoulement des produits.

A l'instar des autres secteurs, l'artisanat est confronté à un manque d'infrastructures et surtout à un déficit d'organisation et de formation.

La CR est aussi peu dotée en équipements collectifs, seules dix huit (18) villages sur les quarante huit (48) sont pourvus et ce de manière faible.

On dénote globalement 19 moulins dont 4 en panne, le reste composé de batteuses, décortiqueuses .....presque en nombre négligeable pour soutenir l'allégement des travaux des femmes.

Notons également que les métiers ruraux se développent difficilement car dans l'éventail, en dehors des ateliers de couture, il n'apparaît que l'existence de quelques ateliers surtout de menuiseries du bois et de forge.

C'est donc un secteur qui connaît beaucoup de difficultés liées au: déficit de formation des jeunes artisans, l'accès aux crédits souvent difficile (taux d'intérêt élevé; délai de remboursement du crédit très courts) mais aussi la peur d'entreprendre( de s'afficher) au risque de représailles des éléments armés.

## **5.2.6. MUTUALITE ET DEVELOPPEMENT**

Outre l'embryon de CREC en phase de mise en place dans les locaux même de la Maison Communautaire; Oulampane ne bénéficie de services d'aucune institution micro financière en raison certainement de l'insécurité y sévissant. Cette situation se pose ainsi en un véritable facteur limitant des efforts consentis et engagements bravés par la population pour la relance de l'économie de leur terroir

Pour mieux édifier sur ces différents domaines, une série de tableaux sur les infrastructures socio économiques est jointe en annexe.

Notons que ces supports ont permis l'élaboration de la carte des équipements qui explicite davantage leur distribution et leur importance relative dans la communauté rurale.

## **5.3. SITUATION DES ACTIVITES PRIMAIRES DE PRODUCTION**

### **5.3.1. AGRICULTURE**

Les productions agricoles concernent les cultures vivrières, les cultures de rentes, les cultures fruitières et maraîchères.

L'agriculture reste le principal secteur d'activités. Elle occupe une place de choix dans les activités de la population active et assure l'essentiel des produits de consommation.. Elle comprend plusieurs sous composantes :

- La riziculture qui présente d'énormes potentialités par le fait surtout de l'arrosage de la CR dans sa partie sud-est par le fleuve Soungrougou. C'est une activité exclusivement féminine et grandement pratiquée dans la zone des vallées en petites parcelles de cultures. Toutefois, cette culture qui assurait en grande partie l'autosuffisance alimentaire, connaît depuis quelques années un recul lié à:
  - la baisse de la pluviométrie provoquant l'assèchement rapide des rizières,
  - l'ensablement des rizières qui a contribué à réduire les surfaces cultivables,
  - la non adaptation des variétés traditionnelles aux nouvelles conditions éco édaphiques,
  - l'avancée continuelle de la langue salée rendant souvent impossible la mise en culture,
  - la non exploitation des vallées et champs de brousse par peur des éléments armés
- Le mode d'agriculture, souvent traditionnel dans les rizières, souffre du manque de mécanisation qui s'avère difficile à résoudre à cause des plans de morcellement.

Cependant même au cas possible, l'accès au crédit pour de tels équipements demeure quasi impossible.

- la céréaliculture par les spéculations de mil, de sorgho et de maïs. Elle reste limitée par:
  - une faiblesse de la traction animale
  - la vétusté du matériel agricole qui, en lieu et place de son renouvellement, connaît

plutôt des réparations annuelles souvent incommodes,

- l'absence de variétés adaptées et de sélection massale par les paysans,
- le faible apport en fumure organique et minérale en raison des difficultés d'approvisionnement en engrais et du délaissement de la pratique du parcage des animaux dans les champs de brousse.

Le maraîchage conduit en activité d'appoint mené surtout par les groupements féminins. L'activité maraîchère se développe et se pratique en bordure du Soungrougou et dans la zone des vallées qui en sont les sites les plus propices

La culture souffre d'un manque

- De techniques appropriées de productions
- De déficit d'eau dans les vallées du fait de la qualité des points et sources d'arrosage (puisards).
- de matériel adéquat de travail et
- De produits phytosanitaires pour lutter contre les attaques des pathogènes et des ravageurs.

ce qui pèse sur la production de légumes.

L'arboriculture, toujours conduite en mode traditionnel, se caractérise par des vergers peu structurés avec une prédominance de manguiers et d'anacardiens (espèces résistantes à la sécheresse hydrique). Elle connaît beaucoup de blocages parmi lesquels :

- des difficultés d'écoulement dus à une saturation du marché à cause de l'abondance de la production et de la rareté de commerçants preneurs,
- des difficultés d'évacuation des productions des villages de l'intérieur du fait de l'état des pistes,
- inexistence d'unités à technicité avérée de transformation des produits locaux.

### 5.3.2. ELEVAGE

La Communauté Rurale de Oulampane, compte tenu de la taille de son cheptel, peut être qualifié, comparativement au reste de l'Arrondissement, de zone d'élevage.

Elle concentre 23% du troupeau bovin, 17% du cheptel ovin- caprin de la circonscription. Le mode d'élevage, de type extensif, connaît beaucoup de problèmes pour son progrès :

- la situation d'errance des animaux livrés généralement à la nature,
- l'abreuvement pendant la saison sèche par des puits non seulement inadaptés mais aussi en nombre insuffisant.
- l'alimentation dans les pâturages naturels qui s'appauvrissent fortement en saison sèche à cause des passages de nombreux et intenses feux de brousse qui détruisent presque la totalité du tapis herbacé
- le vol répétitif de bétail accentué par le conflit,
- la faible couverture des soins sanitaires des animaux et
- l'absence d'un agent vétérinaire de proximité au niveau de la Communauté Rurale

Ce sont là de véritables et réels facteurs limitant qui s'opposent à la propension de l'élevage.

### 5.3.3. EXPLOITATION FORESTIERE

La communauté rurale de Sindian est bien fournie en peuplements forestiers .Elle dispose d'une forêt classée, celle de Kourouck qui est riche par ses potentialités et la diversité des espèces qu'on y trouve (Kaba, le néré, le teck etc). La couverture végétale est y encore assez dense malgré les multiples pressions sur les ressources.

L'espace forestier fait non seulement l'objet d'une exploitation frauduleuse mais aussi abusive lui mettant en situation de péril .Le manque d'agents des eaux et forêts, le manque d'initiatives des populations pour préserver les ressources (gestion concertée; conventions communautaires de protection) et l'insécurité qui sévit dans la zone ne permettent pas la préservation des ressources et donc n'autorise aucunement une exploitation forestière rationnelle et équilibrée.

A partir du mois de Janvier, et ce malgré les effets néfastes connus des feux de brousse ; une bonne partie du peuplement ligneux et herbacé est détruite par ce fléau qui s'intensifie avec l'assèchement progressif du couvert végétal.

Les produits de cueillette font l'objet d'une exploitation intense dans les parties accessibles des forêts Ils procurent des revenus additionnels non négligeables à la population, surtout les GIE et GPF qui se lancent de plus en plus dans l'exploitation de ces produits.

les ressources forestières, sont à la fois abondantes et diverses par leur nature : bois d'œuvre , produits de cueillette. La CR abrite 74% des superficies en forêts classées de l'arrondissement ce qui fait d'elle une véritable zone de peuplements et de réserve du patrimoine forestier. La Communauté Rurale couvre trois (03) forêts classées avec une superficie totale de 9948 hectares, répartie comme suit :

- la forêt classée de Djipacoum : 2083 ha
- la Forêt classée de Kandiadiou : 4030 ha
- la forêt classée de Grand Coulaye : 3835 ha

Plusieurs arbres y sont rencontrés. On note, parmi les espèces les plus représentatives et de valeur : Khaya sénégaleensis, Ceiba pentandra, Cordila pinata, Pterocarpus erinaceus, Eleais guineensis, Detarium senegalense, Afzelia africana, Danielle oliveri, Dialium guineense, Adansonia digitata, Guiera senegalensis etc.

Egalement, cette écologie de la nature a favorisé la pullulation d'espèces animales mais devenues de plus en plus rares car victimes d'une exploitation anarchique, incontrôlée par des sorties de chasses non autorisées.

Les forêts , jadis luxuriantes, perdent d'année en année leur verdure en raison d'un rythme inquiétant de dégradation et pour causes :

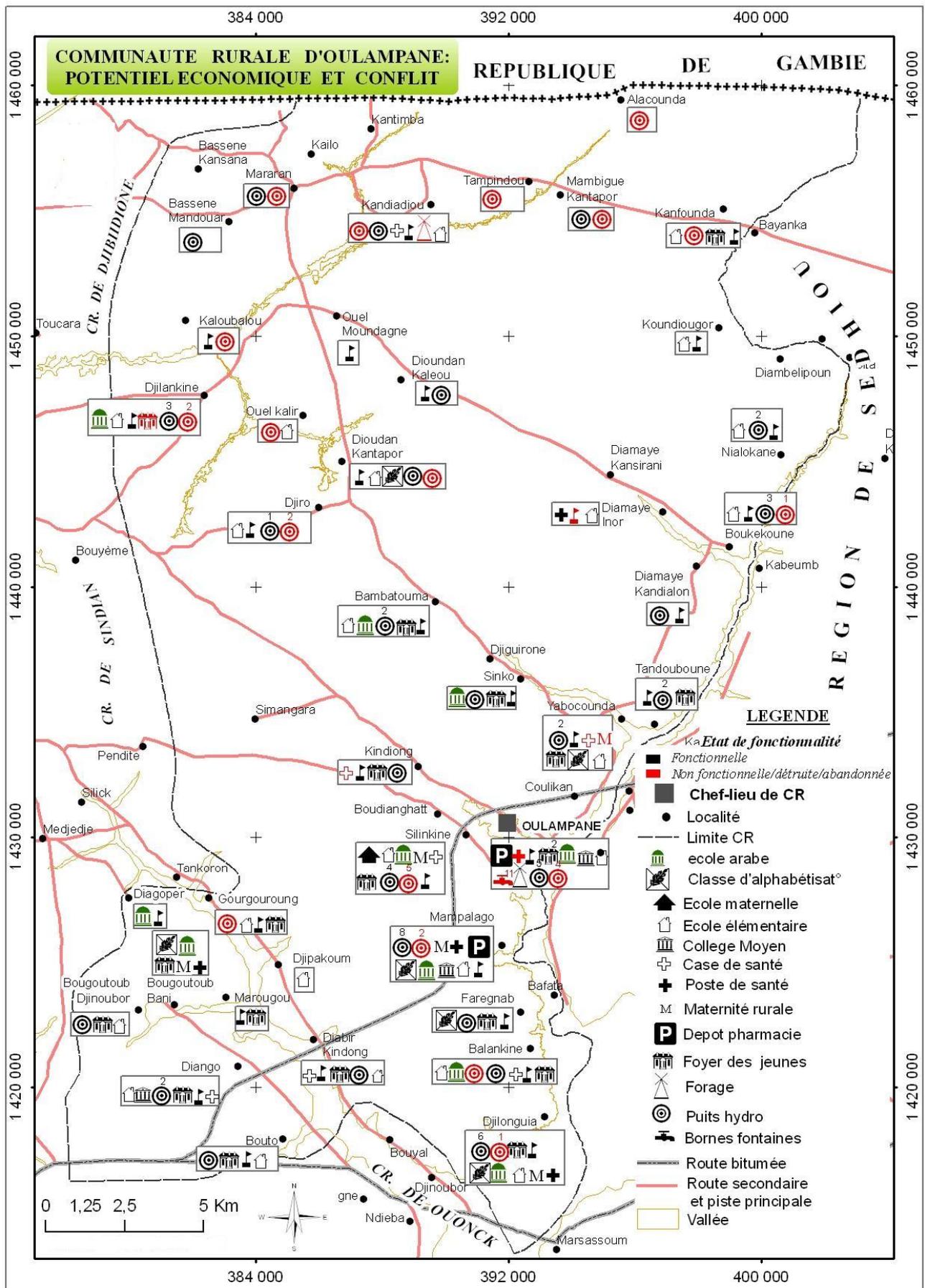
- ✓ le défrichement anarchique provoquée par la culture sur brûlis,
- ✓ les feux de brousse liés à la chasse, à la récolte de miel et aussi occasionnés par les charbonniers,
- ✓ la présence d'une scierie à Diango qui a un grand potentiel dévastateur sur les forêts ,
- ✓ la présence d'exploitants forestiers équipés de moyens lourds comme les tronçonneuses,
- ✓ la limitation du champ d'action des agents des Eaux et Forêts du fait de la présence dans certaines zones d'éléments armés.

Ainsi, pour sauvegarder le patrimoine forestier, l'accent devra être mis sur la sensibilisation des populations pour la lutte contre les feux de brousse et une mobilisation pour le reboisement.

### 5.3.4. PECHE

La pêche est une activité peu développée dans la Communauté Rurale de Oulampane. Sa pratique reste très limitée dans l'espace. En effet la pêche se localise dans les villages situés aux abords du Soungrougou. On dénombre dans la Communauté Rurale de Oulampane huit (08) pirogues dont deux (02) motorisées. La pêche est donc artisanale ; elle est confrontée aux contraintes suivantes :

- Insuffisance des équipements et du matériel de pêche (pirogues, filets etc.) en raison de conditions de crédit jugées difficiles,
- Difficultés de commercialisation du surplus des produits de pêche liées à l'inexistence d'infrastructures (chambre froide etc.)
- manque de technicité pour la transformation valorisante de captures invendues à l'état frais.



## 5.4. ANALYSE DE LA SITUATION DU CONFLIT DANS LA COMMUNAUTE RURALE

### 5.4.1. EVOLUTION ET MANIFESTATION DU CONFLIT.

La communauté rurale de Oulampane a vécu le conflit dès ses premières heures, dans les années 85 mais ne l'a subie violemment qu'à partir de 1995. Toutes les zones ont été victimes surtout celles frontalières avec la Gambie qui constitue une base de replis pour les éléments armés.

Depuis la communauté rurale a fait l'objet de plusieurs attaques qui sont de nature et d'intensité différentes : pillages de boutiques, sabotages d'infrastructures sociales de base, incendies villageois, vols de bétail, viols de femmes.....

Sur la route Nationale, on a souvent assisté à de fréquents braquages dépossédant les passagers de tous leurs biens, mais rares en sont les morts d'hommes commis.

Dans les années 2000, la fréquence et l'ampleur des attaques des villages de l'intérieur juxtaposant la bande frontalière ont fini par installer les populations de ces zones dans une psychose d'insécurité et d'angoisse permanentes les poussant à quitter leurs localités vers des milieux moins exposés (villages centres, Bignona). Certaines familles et ménages, très menacés ou trop remontés, sont allés trouver refuges en Gambie « s'éloignant de loin du feu »

Notons que ces dernières années, la situation est revenue généralement au calme mais souvent perturbé par des attaques de coupeurs de routes (sur l'axe Diango- Mampalago) qui remettent périodiquement en cause l'apaisement prônée et attendue. Ce phénomène conjugué avec l'insécurité interne ne permettent pas pour l'instant de classer la CR de terroir stabilisé même si des lueurs d'espoir permettent aujourd'hui, avec le retour de quelques personnes et la relance de beaucoup d'activités, de s'y attendre.

Notons que l'engagement observé de la communauté face conflit augure un élan largement partagé de retour à une paix sociale durable.

### 5.4.2. IMPACTS DE LA CRISE

La crise a eu des effets néfastes sur le développement de la communauté rurale d'Oulampane

#### **A. AU PLAN SOCIAL :**

- ✓ *abandon de villages ;*
- ✓ *Déplacements successifs internes et externes de beaucoup de ménages*
- ✓ *séparation de membres de familles ;*
- ✓ *dysfonctionnement des écoles et perturbations au sein des structures de santé;*
- ✓ *séquestrations physiques de personnes*
- ✓ *braquages répétitifs sur la route nationale avec parfois des pertes en vies humaines*
- ✓ *peur entretenue et répulsions sociales*
- ✓ *diminution des fréquentations et visites inter familiales*
- ✓ *climat d'incertitude*

#### **B. SUR L'ECONOMIE LOCALE:**

- ✓ *perturbations momentanées du trafic routier affectant le volume du commerce local*
- ✓ *diminution des productions vivrières par une limitation des espaces de cultures (champs, rizières,)*
- ✓ *abandons des vergers de profondeur*
- ✓ *étouffement des quelques initiatives locales porteuses*
- ✓ *pillages de boutiques*
- ✓ *Dégression de la taille par des actes de vols*
- ✓ *du cheptel par des vols répétitifs;*

### **5.4.3. INITIATIVES ET MECANISME POUR STABILISER LA COMMUNAUTE RURALE**

Dans le but de faire revenir la paix et les populations déplacées -réfugiées dans leurs villages respectifs, beaucoup d'initiatives ont été prises par le conseil rural et les populations locales. Il s'agit, entre autres, de :

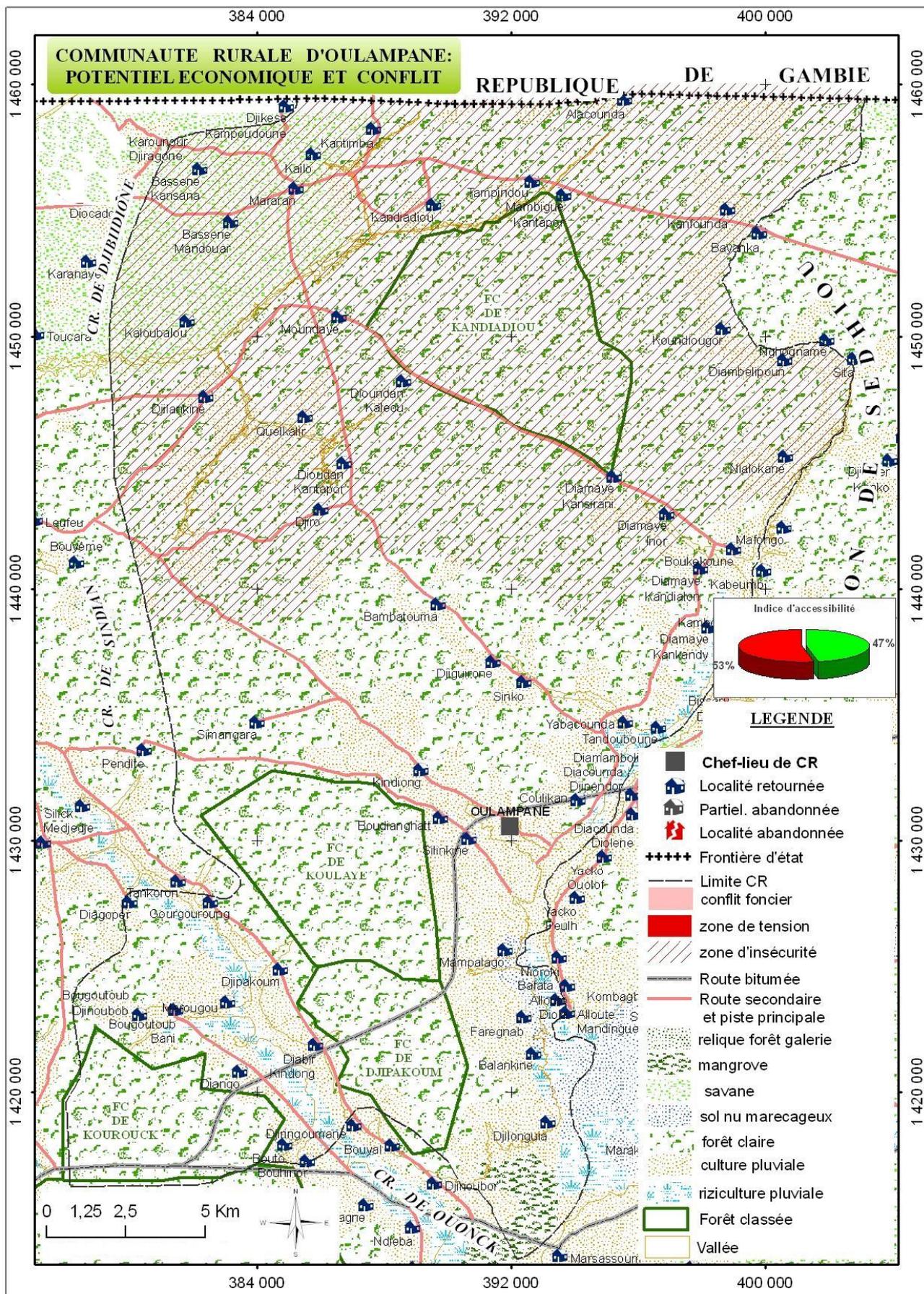
- ✓ *organisation de journées de prières et de pardon;*
- ✓ *rencontres organisées de jeunes en faveur d'un retour à la paix*
- ✓ *position affichée du CR pour la relance des activités socio économiques*
- ✓ *présence effective de certains acteurs d'appui sur le terrain*

En résultats à ces actions , on note actuellement en dehors de Kairon qui dispose de quatre vingt huit (88) habitants un retour effectif de tous les villages en déplacement avec cependant la réticence encore de onze (11) ménages recensés en Gambie et sept(7) dans la région dont trois (3) à Bignona et quatre (4) à Ziguinchor soit dix huit (18) au total.

Cependant il est à signaler qu'en dépit de tous ses efforts méritoires et encourageants, les populations se disent encore confronter à beaucoup de difficultés pour arriver à dominer la situation de crise ; se sont entre autres :

- ✓ *les positions, visions et appréhensions différentes des populations sur le conflit*
- ✓ *incapacités des populations locales de s'immiscer dans les négociations de niveau*
- ✓ *non accompagnement conséquent de la volonté de retour des populations*
- ✓ *successions incompréhensibles de phases d'accalmie et de périodes de tensions*

La carte suivante visualise les contours de la crise et la différenciation zonale de ses effets dans l'espace communautaire.



## **VI. SYNTHÈSE DES PROBLÈMES ET SOLUTIONS**

Partant du zonage qui a concentré les villages en « groupes homogènes », des ateliers ont été tenus dans chaque zone au but d'identifier les problématiques de développement de chacune d'elle et en réflexions d'ensemble y apportés les remèdes subséquents. Sur ce, un bilan de zone a été partout tiré et en synthèse le bilan communautaire suivant établi :

## SYNTHESE DES PROBLEMES ET SOLUTIONS

DOMAINES	PROBLEMES	CAUSES	EFFETS	SOLUTIONS
EDUCATION	<p>faible taux de scolarisation *Insuffisance des infrastructures scolaires *Beaucoup de salles de classes sont en abris provisoires</p> <p>manque d'équipements ,(tables – bancs) manque de latrines, de puits( CEM de Diango) manque de clôtures autour des écoles manque de CEM de proximité dans la zone 4</p>	<p>Manque d'écoles dans la zone frontalière</p> <p>Manque de salles de classe pauvreté manque de soutien des pouvoirs publics</p>	<p>✓ Mauvaises conditions de travail ✓ Taux d'échec élevé ✓ ✓ problème de tuteurs ✓ certains élèves vont étudier en Gambie</p>	<p>- Affectation personnel enseignant - création d'écoles dans la zonefrontalière - - Equipement des salles de classes - Construction de CEM à Yabocounda et boukékoum</p>
SANTÉ	<p>difficultés d'accès aux soins(distance, disponibilité de médicaments ,coût)</p> <p>absence de poste de santé dans les zones de Dialankine, Yobacounda mauvais état des cases de santé existantes manque de formation du personnel de soutien</p>	<p>*insuffisance d'infrastructures sanitaires et d'équipements de santé Manque de personnel qualifié déficit en médicaments essentiels</p>	<p>*taux élevé de mortalité</p> <p>*insécurité des postes et cases de santé accès aux soins de santé</p>	<p>Mise en place de structures sanitaires installation de dépôt de médicaments réhabilitation du poste de santé de Diango Affectation d' I C P</p> <p>reçyclages et formations des matrones et ASC</p>

<p>AGRICULTURE</p>	<p>salinisation          Ensablement des rizières          assèchement rapide des rizières          Manque de matériels agricoles et de semences de qualité          difficultés de commercialisation des produits          divagation animale</p>	<p>Baisse de la pluviométrie</p> <p>déforestation des berges de rizières          gestion non maîtrisée des eaux dans les vallées          défaillance des circuits agricoles          d'approvisionnement et d'écoulement des produits</p> <p>manque d'aménagement anti sel pour endiguer l'avancée de la langue salée</p>	<p>Diminution des aires emblavées          *baisse de la production agricole          *famine, soudure          exode rural</p>	<p>Aménagement de digues anti sel, retenues d'eau</p> <p>protection des berges des rizières          utilisation de semences adaptées aux nouvelles réalités éco-climatiques</p> <p>structuration en filières</p>
<p>PECHE</p>	<p>Techniques archaïques de capture          pourriture du surplus de prise          exigüité du marché local</p>	<p>Traditionalité de la pêche          manque moyens de conservation</p>	<p>Non rentabilité de l'activité</p>	<p>Introduire des techniques simples de séchage</p> <p>structurer et promouvoir un circuit de commerce halieutique vers les centres urbains</p>

<p>ELEVAGE</p>	<p>Maladies(déficiences de la prophylaxie animale ) divagation des troupeaux</p> <p>abreuvement correct des animaux appauvrissement des pâturages par les feux de brousse</p> <p>manque de parcours délimités manque de parcs de vaccination vols fréquents des animaux</p>	<p>absence d'agents vétérinaires gestion traditionnelle du cheptel Insuffisance de points d'eau surtout pendant la saison sèche manque de couverture sanitaire</p> <p>Insuffisance d'herbe surtout par la destruction des pâturages par les feux de brousse</p>	<p>Pertes des effectifs animaux baisse de production conflits entre agriculteurs et éleveurs Disparition du bétail</p>	<p>Formation d'auxiliaires d'élevage</p> <p>délimitation de parcours de bétail</p> <p>fonçage de puits pastoraux</p> <p>promotion de techniques simples de production et conservation de fourrage</p>
<p>HYDRAULIQUE</p>	<p>Manque d'infrastructures hydrauliques difficultés pour l'exhaure de l'eau</p> <p>*forages non fonctionnels assèchement des puits traditionnels pendant la saison sèche</p>	<p>*Profondeur de la nappe phréatique (25m voir plus dans certaines zones) captages et mise en eau assez difficiles manque de dynamisme des comités de gestion des forages effondrement des puits</p>	<p>consommation d'eau non potable(maladies hydriques) corvée d'eau pour les femmes</p> <p>développement de maladies diarrhéiques</p>	<p>Remise en fonction des forages existants</p> <p>fonçage de nouveaux points modernes redynamisation et renforcement de capacités des comités de forages mutation progressive des dits comités en USOFOR réparation et curage des puits existants</p>

COMMERCE	Flux commercial faible prédominance du commerce de fraudes Difficultés d'écoulement des produits locaux	la proximité avec la Gambie état des pistes  *replis des bana-banas pour des raisons de sécurité	Mévente, pourriture de certains produits locaux	Valorisation des produits locaux par la transformation  création d'un marché hebdomadaire  instauration d'un climat apaisé favorable à la libre circulation des biens, services et des personnes
JEUNESSE, SPORTS, CULTURE ET LOISIRS	Manque de cadres et d'infrastructures de divertissement et d'épanouissement des jeunes  faiblesse du rythme des activités culturelles et de loisirs trop de tensions intra jeunes et inter villageoises lors des tournois de Navétanes manque d'emplois	Manque de terrains de sports, de foyers et d'espaces culturels adéquats de divertissement défiance de promoteurs en art et culture dévalorisation de la culture locale	Faiblesse des activités sportives et culturelles Mauvaises conditions de pratiques des activités sportives  focalisation des jeunes sur la seule pratique du foot ball	Aménagement de terrains réglementaires construction de foyers de jeunes  création d'un centre communautaire de formation polyvalente
ENVIRONNEMENT	Coupes excessives des forêts surexploitation dévastation des forêts par des feux	Absence du service forestier de contrôle manque de promotion de la foresterie communautaire	Déforestation croissante Déperdition espèces nobles diminution de la part des produits forestiers dans l'alimentation des ménages	Relance des comités villageois anti feux  mise en place de dispositifs villageois d'auto contrôle des forêts
SOCIAL	Mouvements des personnes (déplacées, réfugiées)  Exode Rural	Peur, insécurité  désœuvrement, Chômage	Dépeuplement des villages  affection de la vie sociale	Organiser et accompagner la dynamique de retour des population dans leurs terroirs  créer des opportunités d'emplois

TRANSPORT	Circulation des personnes et des biens sur les axes intérieurs	*Manque d'ouverture de pistes irrégularités d'entretiens des pistes existantes Mauvais état pistes *impraticabilité de certaines pistes en saison des pluies *Enclavement conflit	Diminution des contacts et échanges avec les villages de l'intérieur	Reprofilier les pistes existantes ouvrir de nouvelles pistes
ARTS ET METIERS	Manque d'initiatives locales manque de structures d'impulsion faible valorisation de la poterie	peu d'intérêt manifesté par les jeunes dans ce domaine  effets du conflit	Non exploitation de certaines opportunités offertes	Promouvoir un esprit entrepreneurial  mise en relations avec les structures d'appui et cambres consulaires
EQUIPEMENTS FEMININS	Sous équipement Mauvaise gestion des équipements existants (moulins, batteuses, décortiqueuses....)	Acquisition et gestion collective des équipements manque d'initiatives privées	Pannes fréquentes non rentabilité des équipements	Renforcer le niveau d'équipement des femmes  outiller les GPF e gestion financière et comptable
ELECTRICITE	Faible couverture des villages  peu de ménages éclairés dans les villages électrifiés	Non attrait de la SENELEC en raison du faible niveau de vie des populations  incapacités de mobilisation des coûts de branchement	Éclairage de nombre de ménages au pétrole lampant	Promouvoir l'électrification rurale

TELEPHONE	Peu de télécentres  le réseau mobile est en espace assez limité	Non rentabilité depuis l'avènement du réseau mobile  peur d'attaque	Limitation des possibilités de communication interne-externe	Plaidoyer auprès des autorités pour une bonne couverture géographique du réseau mobile
FINANCES	Manque de génération et mobilisation presque pas de ressources internes	non recouvrement de la taxe rurale  inexistence d'autres sources endogènes De recettes financières.  situation de conflit	. Effritement de l'économie locale Faible participation du CR aux investissements	Réfléchir sur des alternatives internes  Démarcher des PTF avec une touche de sensibilisation à la situation du conflit

## VII. ORIENTATIONS STRATEGIQUES

Les orientations stratégiques découlent de la formulation des problématiques de développement ressorties par secteur d'activités.

A l'issue, les orientations stratégiques retenues se présentent comme suit :

### 7.1. ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE

#### 7.1.1. DOMAINE DE L'ACCES A L'EDUCATION

Les axes stratégiques sur lesquelles s'organisent les actions retenues sont les suivants :

- ☞ Améliorer la situation de la carte scolaire
  - ✓ par une augmentation du taux de scolarité
  - ✓ par l'ouverture de nouvelles écoles dans la zone frontalière
  - ✓ par la construction de nouvelles salles de classes
  - ✓ par la fourniture d'équipements (tables bancs) et
  - ✓ par la création d'un CEM de proximité dans la zone 4
- ☞ Améliorer les performances éducatives dans les écoles
  - ✓ par un renforcement de l'affectation d'un personnel enseignant qualifié
- ☞ Améliorer les conditions d'hygiène dans les écoles
  - ✓ par une amélioration de l'assainissement -entretien de l'espace scolaire

#### 7.1.2. DOMAINE DE L'ACCES A LA SANTE

Les axes stratégiques porteuses des actions retenues sont les suivants :

- ☞ Améliorer l'accès aux soins de santé
  - ✓ en propulsant la CR dans les normes quant à la dotation d'infrastructures sanitaires fonctionnelles (équipements adéquats, personnel sanitaire qualifié, approvisionnement - disposition permanente en médicaments de base)
  - ✓ par la création de nouveaux postes de santé
  - ✓ par la réhabilitation des cases de santé existantes
  - ✓ par la formation du personnel de santé de soutien
  - ✓ par une formation appropriée des comités de gestion en approvisionnement-gestion des médicaments

#### 7.1.3. DOMAINE DES INFRASTRUCTURES RURALES

Les axes stratégiques ressortis des actions ciblées sont :

- ☞ Améliorer la disponibilité de l'eau potable pour les populations
  - ✓ par une remise en fonction des forages existants

- ✓ par l'implantation d'un nouveau forage
- ✓ par un fonçage de puits modernes
- ✓ par la promotion de systèmes facilitant l'exhaure de l'eau
- ✓ par un curage des puits à sec pendant la saison sèche

☞ Désenclaver la Communauté Rurale

- ✓ par un reprofilage des principales pistes reliées à la Nationale 4
- ✓ par une ouverture des pistes secondaires inter villageoise
- ✓ par un entretien régulier des pistes

☞ Améliorer les services de téléphonie

- ✓ par une amélioration des services du réseau mobile les localités pourvues
- ✓ par une extension du réseau dans l'espace communautaire

☞ Améliorer la distribution de l'énergie domestique

- ✓ par une extension du réseau électrique dans d'autres villages
- ✓ par la promotion de l'énergie solaire dans les villages de l'intérieur

#### **7.1.4. DOMAINE DES RESSOURCES NATURELLES**

Les axes stratégiques se dessinent comme suit :

☞ Assurer l'auto contrôle de l'exploitation des peuplements forestiers

- ✓ par la prise de mesures concertées contre les coupes excessives et la surexploitation des forêts

☞ organiser des rencontres citoyennes de conscientisation des villageois contre les feux de brousse

- ✓ en redynamisant les comités des villages de la zone forestière en cellules de sensibilisation-intervention contre les feux.

☞ Assurer l'écoulement des produits de cueillette

- ✓ par l'organisation de systèmes communautaires de collecte -vente

#### **7.1.5. DOMAINE DE LA CULTURE, JEUNESSE ET SPORTS**

Voici les axes stratégiques sur lesquelles s'organisent les actions retenues dans le domaine sont :

☞ Propulser les activités culturelles et de loisirs

- ✓ par un aménagement dimensionné des terrains de foot ball
- ✓ par la promotion d'autres disciplines (théâtres, jeux d'esprit )

☞ Ressusciter les valeurs et dimensions de la culture locale

- ✓ par la relance des manifestations traditionnelles

☞ Diminuer les tensions entre jeunes

- ✓ par une gestion responsable des tournois inter villageois lors de Navétanes

## **7.2. ACTIVITES ECONOMIQUES**

### **7.2.1. DOMAINE DE L'AGRICULTURE**

Voici les axes stratégiques sur lesquelles s'organisent les actions retenues pour le développement de l'agriculture.

- ☞ Augmenter les productions des cultures
  - ✓ par l'aménagement de digues anti sel dans les vallées,
  - ✓ par un fonçage de puits dans les vallées pour une irrigation plus soutenue du maraîchage de contre saison
  - ✓ par la construction de barrages de retenue d'eau
  - ✓ par un renforcement de l'outillage agricole
  - ✓ par la disponibilité d'un assortiment variétal adapté et performant
  - ✓ par une limitation de la divagation animale
  
- ☞ améliorer les productions des spéculations maraichères
  - ✓ par une meilleure organisation des campagnes de contre saison
  - ✓ par une amélioration du système d'irrigation(puits, matériel d'arrosage.....)

### **7.2.2. DOMAINE DE L'ELEVAGE**

Voici les axes stratégiques sur lesquelles s'organisent les actions retenues pour le développement de l'élevage

- ☞ Garantir la sécurité du bétail
  - ✓ par une prise de séries de mesures de sécurisation du bétail (contrôle des mouvements des troupeaux)
  
- ☞ Améliorer l'apport de l'élevage
  - ✓ par une amélioration des performances du troupeau local
  - ✓ par une introduction des pratiques améliorées de conduite du cheptel(embouche)
  - ✓ par une meilleure organisation -rentabilisation de l'exploitation familiale
  - ✓ par un contrôle assidu des épizooties par les services techniques
  - ✓ par une formation -suivi de relais vétérinaires
  - ✓ par une implantation de parcs de vaccination
  - ✓ par une surveillance concertée des mouvements du bétail
  - ✓ par une protection des pâturages naturels contre les feux de brousse
  - ✓ par un abreuvement correct du bétail.

### **7.2.3. DOMAINE DU COMMERCE, TRANSFORMATION ET ARTISANAT**

Voici les axes stratégiques sur lesquelles s'organisent les actions retenues pour le développement du Commerce, Transformation et Artisanat

- ☞ Impulser l'émergence d'imitatives locales
  - ✓ par un intéressement des jeunes aux métiers de bana-banas

- ✓ en suscitant auprès des femmes la création d'unités viables de transformation des produits locaux
- ☞ Valoriser davantage la poterie
  - ✓ par une diversification et meilleure exposition des produits
  - ✓ par une amélioration de la technicité
- ☞ pousser les mutuelles de crédit à une présence dans la zone
  - ✓ par le développement d'un plaidoyer convainquant

### **7.3. LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES ELUS ET DE LA VISIBILITE DU CONSEIL RURAL**

Les axes stratégiques qui sous tendent les actions retenues sont :

- ☞ Renforcer les connaissances des élus sur les compétences transférées
  - ✓ par des sessions de renforcement de capacités sur leurs rôles et prérogatives assignés
  - ✓ par un accompagnement des différentes commissions établies à l'exercice de leurs missions
- ☞ Améliorer le fonctionnement de l'institution
  - ✓ par des séances devant permettre de comprendre les missions assignées à chaque instance du Conseil Rural.(PCR ,bureau du conseil, commissions )
  - ✓ par le développement de stratégies visant l'augmentation des ressources financières du Conseil Rural et
  - ✓ par un relèvement du niveau d'équipement en matériel informatique du Conseil Rural
- ☞ Tenir des réunions régulières d'information des populations sur la vie du Conseil Rural
  - ✓ par des séances de comptes rendus populaires sur les activités clefs de l'institution
  - ✓ par des séances spécifiques d'échanges avec les couches défavorisées (jeunes, femmes , handicapés )

### **7.4. L'APPUI A LA DYNAMIQUE DE PAIX**

Voici les axes stratégiques sur lesquelles s'organisent les actions retenues pour l'appui à la dynamique de paix :

- ☞ Articuler toutes les sensibilités autour de l'objectif de recherche d'une paix durable
  - ✓ par l'organisation de rencontres -échanges intra et inter couches sociales (hommes, femmes, jeunes, vieux)
  - ✓ par la création de cadre social-humain d'accueil des personnes de retour (refugiées, déplacées, ex combattants)
- ☞ Renforcer l'apaisement de la situation actuelle
  - ✓ par des actes d'incitation de retour des déplacées , réfugiées et ex combattants dans leurs localités par les populations de base
  - ✓ par l'établissement d'un dialogue franc et programmatique de ré installation des ex combattants
  - ✓ par des rencontres d'encouragement et rassurantes à organiser par les autorités locales et administratives, dignitaires religieux et coutumiers

## 7.5. MOBILISATION DE FONDS POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLD

Voici les axes stratégiques sur lesquelles s'organisent les actions retenues pour le financement du PLD

- ☞ Poursuivre et consolider la collaboration avec la gamme actuelle de partenaires,
- ☞ élargir et raffiner le système de collecte et de mobilisation des coûts participatifs des populations en apport de co- financement à la réalisation de leurs projets.
- ☞ Continuer à faire le plaidoyer social de la Communauté Rurale pour rassurer les Partenaires Techniques et Financiers désireux mais hésitants à y intervenir pour des raisons de sécurité
- ☞ S'organiser avec les autres Communautés Rurales affectées par la crise pour une augmentation discriminatoire des fonds de concours et de dotation alloués par l'Etat
- ☞ S'investir davantage dans le domaine de la coopération décentralisée pour saisir les opportunités qui y sont offertes
- ☞ Organiser et conscientiser les associations de ressortissants (établies au Sénégal et dans la diaspora) autour de l'intérêt de l'investissement local aussi bien en privé qu'en aide à la réalisation des projets sociaux de la CR.

## VIII. PLAN D'ACTIONS PRIORITAIRES - PAP

### 8.1. RAPPEL DE L'EMANATION DU PAP

Le Plan d'Actions Prioritaires est tiré des lignes des orientations stratégiques par une reprise plus détaillée des objectifs par domaine d'activité .Se faisant, pour l'élaboration de ce plan, il a été procédé à :

- un recueil de l'avis technique pour corriger, reformuler, cibler ou modifier le cas échéant les actions de développement identifiées.
- Une mise en cohérence des axes de développement proposés avec les priorités identifiées au niveau national (plans sectoriels, DSRP), régional (PRDI) .
- Une validation technique des actions de développement proposées

Ce travail, fait avec l'appui-conseils des techniciens des services déconcentrés de l'État, a permis de mieux clarifier, positionner et localiser les actions.

Il a aussi, en conséquence, de même permis:

- de rapprocher davantage les techniciens des services déconcentrés de la collectivité locale facilitant ainsi son appropriation et
- d'ouvrir à nouveau une nouvelle ère dans le processus de collaboration et de mise en relation des populations avec les techniciens présents au niveau local.

le tableau suivant en donne et précise le contenu :

DOMAINES	OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS SPECIFIQUES	ACTIONS ENVISAGEES	LOCALISATION	QUANTITE
SANTÉ	Faciliter l'accès aux soins de santé	Disposer d'équipements adéquats	Construction et équipement de cases de santé	Boukékoum	1
				Dialankine	1
				Goungouloung	1
				Grand coulaye	1
				Yabocounda	1
			Construction maternité rurale	Oulampane	1
			Réhabilitation de cases de santé	Diango	1
			Equipement de postes de santé	Diamaye Inor	1
				Djilonguia	1
				Mampalago	1
				Oulampane	1
				Bougoutoub	1
			Equipement de cases de santé	Diango	1
				Balankine Nord	1
				Sélinkine	1
				Kandiadhiou	1
			Equipement de maternités rurales	Djilonguia	1
				Silinkine	1
			Construction postes de santé	Bougoutoub	1

				Diamaye Inor	1
		Renforcer la qualification du personnel d'appui	Sessions de recyclage des ASC et des matrones	Oulampane	5
			Formation des comités de santé	Villages disposant de structures de santé	8
		Faciliter l'évacuation des urgences	Acquisition d'ambulance	Oulampane	1
	Renforcer la prévention	Renforcer la sensibilisation			
		Promouvoir l'assainissement villageois	Construction de latrines dans les foyers	Communauté rurale	300
CULTURE JEUNESSE SPORTS	Améliorer les conditions d'épanouissement des jeunes	Disposer d'infrastructures opérationnelles	Construction et équipement de foyers modernes de jeunes	Oulampane	1
				Mampalago	1
				Djilonguia	1
				Bambatouma	1
				Sinko	1
			Yabocounda	1	
			Réhabilitation et équipement de foyers de jeunes	Diango	1
	Silinkine	1			
	Aménagement de terrains	Villages centres	6		
	Disposer d'équipement	Dotation des ASC en équipements sportifs	Communauté Rurale	12	
Freiner l'exode rural	Faciliter l'insertion des jeunes	Journées d'information des jeunes pour la création de GIE	Villages centres	6	
Revaloriser la culture	Développer des activités culturelles	Organisation de journées culturelles annuelles	Oulampane	3	

DOMAINE DE L'AGRICULTURE	Accroître les rendements des cultures	Améliorer l'utilisation du potentiel d'eau	Construction de digues de rétention d'eau	Sinjko-Yabocounda	1
			Fonçage de puits maraichers	Communauté Rurale	12
		Arrêter l'avancée de la langue salée	Construction de digue anti-sel (ouvrage)	Mampalago-Niaroki koulican – diacounda zone oulampane Faréguab -balankine nord Zone diango	18
		Favoriser l'irrigation des carrés	Fonçage des Puits maraichers	Villages à développement maraicher	16
		Augmenter le matériel aratoire de	Equiper les GPF de petits matériel	Villages à développement maraicher	8
		Favoriser les prestations de	Mettre à disposition des tracteurs	Villages centres	6
		Améliorer l'accès au crédit de campagne	Octroi de fonds spécifiques pour l'acquisition d'intrants et de matériels agricoles	Communauté Rurale	1
	Améliorer les conditions de travail et les résultats scolaires		Remplacer les abris provisoires	Mampalago CEM	3
				Diango CEM	3
			Construction et équipement d'un centre de formation professionnelle polyvalent	Oulampane	1
			Construction d'ecoles	CEM boukekoum	1
			Construction et équipements salles de classes	Diabir	2
				Goungouloung	1
				Bouto	1
				Nialocane	2
				djilonguia	1
				Balankine Nord	2

				Yabocounda	1
				Bambatouma	1
				Oulampane CEM	3
				Oulampane	2
				Mampalago	2
				CEM Diango	3
				CEM Mampalago	3
				C.E.M Oulampane	3
			Réhabilitation de salles de classes	Boukékoum	3
				Mampalago	2
				Dialankine	4
				Silinkine	2
				CEM Diango	6
		Renforcer le matériel de travail	Renfoncer les écoles en tables mobilier	Toutes les classes	300
		Améliorer les conditions d'hygiène		Yabocounda	1
DOMAINE DE L'EDUCATION			Construction de blocs sanitaires dans les écoles	Koundiounghor	1
				Boukékoum	1
				Kankandy	1
				Diamaye Inor	1
				Goungouloung	1
				Tendoumboune	1
				Nialokane	1
				Kalamakry	1
				Grand Coulaye	1
				Dialankine	1
				Kandiadiou	1
				Djipacoum	1
				CEM DIANGO	1

			Fonçage de puits équipés dans les écoles	Yabocounda	1
				Silinkine	1
				Koundiounghor	1
				Boukékoum	1
				Kankandy	1
				Diamaye Inor	1
				Goungouloung	1
				Tendoumboune	1
				Nialokane	1
				Kalamakry	1
				Grand Coulaye	1
				Dialankine	1
				Kandiadiou	1
				Djipacoum	1
				Djilonguia	1
				Bougoutoub	1
				CEM DIANGO	1
		Sécuriser les écoles	Construction d'un mur de clôture (500 m)	Toutes les écoles non clôturées	21
	Favoriser la scolarisation des filles	Réduire les abandons	Journées de sensibilisation sur l'importance de la scolarisation des filles	Toutes les écoles/ APE	72
			Journées d'information-sensibilisation des élèves sur les grossesses précoces	Toutes les écoles	72
GESTION DES RESSOURCES NATURELLES	Assurer la protection des peuplements forestiers	Rationnaliser l'exploitation de la forêt	Création de pépinières dans toutes les zones	Oulampane	1
				Balankine Nord	1
				Diango	1
				Nialokane	1
				Dialinkine	1
				Yabocounda	1

			Assurer la régénération naturelle des espèces	Tous les villages	
		limiter les feux de brousse	Journées de sensibilisation des populations sur les feux de brousse redynamisation et équipement des comites de lutte contre les feux	Oulampane	1
				Balankine Nord	1
				Diango	1
				Nialokane	1
				Dialinkine	1
				Yabocounda	1
	Protéger les terres cultivables	Freiner l'ensablement	Aménagement et protection des berges de rizières	Yabocounda	1
				Sinko	1
				Nialokane	1
				Diamave inor	1
				Koudioughor	1
				Bambatouma	1
				Tendoumboune	1
				Kanfounda	1
				Djiguirone	1
				Djiro	1
				Diango	1
				Goungouloung	1
				Diagopere	1
				Djipacoum	1
INFRASTRUCTURES RURALES	Accroître l'accessibilité des populations à l'eau potable	Accroître les infrastructures hydrauliques	Réhabilitation de forages	Oulampane	1
				kandiadiou	1
			Construction de forage	Boukékoum	1
				Kandiadhio	1
			Fonçage de puits modernes équipés	Yabocounda	1

				Nialokane	1
				Diamaye Sibantor	1
				Koundioughor	1
				Bambatouma	1
				Tendoumboune	1
				Kanfounda	1
				Djiguirone	1
				Diamaye Kansirany	1
				Djiro	1
				Diango	1
				Diabir	1
				Goungouloung	1
				Diagopere	1
				Djipacoum	1
				Kantapor	1
				Kalire	1
				Dialankine	1
				Mabigné	1
				Moundagne	1
				Tampindo	1
				Mararan	1
				Kailon	1
				Kaloubaloub	1
				Boudianghatte	1
		Améliorer la gestion de l'eau	Ateliers de formation des comité sde gestion des forages	Oulampane,boukékoum,Kandiadiou	3
Désenclaver communauté rurale	la	Améliorer le réseau routier	Ouverture de pistes de production	Oulampane-CR Sindian	15
				Silinkine-Dialankine	30

				Grand coulaye-oulampane-silinkine	8
				Oulampane -kandiadihou oulampane -ouel kalir- Mararan Dialankine- kandiadihou oulampane -Kanfounda	50
				Koulikan-Djilonguia	20
				Djilonguia-RN 4	9
					25
				Mampalago-CR Sindian	15
	Améliorer la couverture téléphonique		Extension du réseau téléphonique	C.R.	
	Disposer de l'électricité		Extension du réseau électrique installation de panneaux solaires/ERIC	C.R.	
APPUI INSTITUTIONNEL	Renforcer les capacités du Conseil Rural	Améliorer l'information des des	Journées de formation des élus en matiere de compétences tranferées	Oulampane	15
		Équiper le CR en matériel	Fournir un lot d'ordinateurs	Oulampane	1
	Améliorer le fonctionnement de l'institution	Accroître les ressources financières du Conseil Rural	Journées de sensibilisation et d'information des populations pour le paiement de la taxe rurale / an	Villages centres	6
	Promouvoir la Communauté Rurale		Mettre en place un fonds adapté de micro crédit Rural	Oulampane	1
DOMAINE	DE		Construction de parcs à vaccination	Nialokane	3

L'ELEVAGE				Villages centres	6
		Rendre disponibles les produits vétérinaires et l'aliment du bétail	Construction d'un magasin d'aliments de bétail et d'un dépôt vétérinaire	Silinkine	1
			Acquisition d'un stock de médicaments	Silinkine	1
			Acquisition d'un stock d'aliments	Silinkine	1
	Sécuriser le bétail	Renforcer la surveillance	Mise en place de comités de délimitation de zones de pâturage et de parcours du bétail	Tous les villages	48
	Accroître la productivité du secteur	Améliorer le potentiel génétique de la race locale	Monter des fermes pilotes	Oulampane Diango Balankine Nord Nialokane Dialankine Yabocounda	1 1 1 1 1 1
COMMERCE, TRANSFORMATION . ARTISANAT.	Faciliter le développement d'activités commerciales	Disposer d'infrastructures adéquates	créer un marché hebdomadaire "louma"	Oulampane	1
		Promouvoir les petites unités	Mettre en place et équiper des unités de transformation de fruits et légumes Construction d'un centre artisanal	Oulampane,Diango, Mampalago Diabir	3 1
	Faciliter l'accès aux crédits	Renforcer les capacités de crédit de la caisse/CREC	Négocier des lignes souples de crédit pour les jeunes et les femmes	Oulampane	2
ACTIVITES GENERATRICES DE REVENUS	Alléger les travaux des femmes	Disposer des équipements adéquates	Acquisition de moulins à mil	Tous les villages	12
			Acquisition de batteuses à mil dans chaque zone	Oulampane Diango Balankine Nord	1 1 1

				Yabocounda	1
				Dialankine	1
				Nialokane	1
			Acquisition de décortiqueuses à riz dans chaque zone	Diango	1
				Nialokane	1
				Oulampane	1
				Dialankine	1
				Balankine Nord	1
				Yabocounda	1
PAIX ET REINSERTION SOCIALE	Articuler toutes les sensibilités autour de l'objectif de recherche d'une paix durable	organisation de rencontres - échanges intra et inter couches sociales (hommes, femmes ,jeunes,vieux)			Villages centres
		création de cadre social-humain d'accueil des personnes de retour (refugiées,déplacées, ex combattants)		Villages centres	36
	Renforcer	Incitation de retour des déplacées , réfugiéeset ex combattants dans leurs localités par les populations de base		Villages centres	36

	l'apaisement de la situation actuelle	établissement d'un dialogue franc et programmation de ré installation des ex combattants	Villages centres	36
		Encourager et rassurer les populations par l'organisation de rencontres de concertations entre les autorités	Villages centres	36
		Promouvoir le dialogue entre les populations	Villages centres	36
		Journée de sensibilisation sur la paix	Villages centres	1

## **8.2. RESTITUTION ET VALIDATION DU PLAN D'ACTION PRIORITAIRE**

Le Plan d'Action Prioritaire a été l'objet d'une Restitution à Sindian devant les membres du CCG .A l'occasion les participants à la séance ont, après l'exposé du contenu du PAP, exprimé leurs réactions quant à sa qualité (pertinence, cohérence). Des opinions et propositions d'amélioration ont été posées et débattues. Un travail de correction s'en est suivi pour enrichir le document.

Le document finalisé, su présenter, a ensuite été validé et servi de base pour les phases suivantes du processus de planification, à savoir, l'élaboration des Plans d'Investissement Local et Annuels.

DEUXIEME PARTIE :

PLAN D'INVESTISSEMENT  
LOCAL

## **I. PORTEE DU DOCUMENT**

Contrairement au PLD qui est un document de stratégies, le PIL se veut un outil opérationnel pour la mise en œuvre des axes et actions y définis. Les actions agencées et ordonnées par domaine sont budgétisées (coûts unitaires, coûts totaux, apport local) aux taux en cours. La présentation des actions répond d'une priorisation basée sur cinq critères pertinents de réponse à la demande sociale à savoir :

- l'urgence, en ce que l'action porte sur la réalisation-couverture des besoins parmi les plus criards retenus par les populations,
- l'effet fédérateur, en ce que l'action assemble et rassemble des groupes de personnes créant ainsi des opportunités de rencontres -échanges favorisant une communion des coeurs et des esprits,
- l'effet sur l'atténuation du conflit et les tensions intestines, pour ce que l'action apporte dans la réduction du conflit
- la rentabilité psycho-sociale, en ce que l'action rassure consciencieusement les personnes sur la fin du conflit et les perspectives d'une paix durable
- l'impact économique, en rapport au lien de l'action avec la relance de l'économie locale

## **II. VOIES ET ISSUES DE FINANCEMENT**

En effet, conformément aux textes de la décentralisation , la source de financement du développement local reste liée aux ressources budgétaires du Conseil Rural, notamment l'encaissement des taxes qui bute sur nombre de difficultés pour son recouvrement .Le conflit aidant par la paupérisation accrue des populations, ni les élus , ni les administrés ne s'en préoccupent plus Ainsi la faiblesse des ressources de l'institution oblige à penser à la recherche d'autres stratégies de mobilisation de fonds (qui épousent les réalités de la crise) et sources de financement pour renflouer les fonds de dotation et de concours de l'Etat qui constituent pratiquement à l'heure actuelle les seuls et faibles moyens régulièrement mis à disposition.

Face à cette problématique et pour y parer, la seule alternative viable a été la sensibilisation de tous les acteurs de la Communauté Rurale, chacun à la hauteur de ses moyens, à une participation subséquente à la mise en œuvre du Plan de Développement de la Communauté Rurale. Ceci non seulement pour internaliser le PLD, en réponse à sa vraie connotation, mais aussi stratégiquement pour être en bonne position d'inviter des acteurs externes (Partenaires Techniques Financiers) dans sa réalisation.

. Ceci étant, le document –PIL qui suit a été budgétisé en tenant compte de l'apport local estimé à 20% du coût total de chaque projet.

## **III. LES DOMAINES PRIORITAIRES DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN**

La CR, par les effets et impacts de la crise, est presque dans une situation d'urgence et donc tout est presque prioritaire pour sa reconstitution sociale et imminent pour la relance de ses activités économiques .Cependant avec la situation dérisoire de ses propres moyens financiers, la priorisation devient un exercice périlleux mais nécessaire pour s'accoler à une logique de planification.

Ainsi pour être plus raisonnable, le CCG n'a trouvé déterminant dans ce travail que la prise en compte , en termes de données ,du volume des fonds régulièrement pourvus( dotation et de concours ) ; les autres(appuis PTF) étant vraiment immaîtrisables..

. Le tableau suivant exprime l'ordre défini des ratios :

## TABLEAU RECAPITULATIF

N°	Domaines	Ratio (%)
1	Accès à la santé	10
2	Accès à l'éducation	10
3	Ressources naturelles	3
4	Infrastructures rurales	20
5	Culture, jeunesse et sport	10
6	Appui institutionnel	5
7	Agriculture	12
8	Elevage	10
9	Commerce, transformation et artisanat	5
10	Activités collectives génératrices de revenus	10
11	Appui à la dynamique de paix	5
TOTAL		100

Le résultat de cet exercice a montré que le relèvement du niveau des infrastructures reste largement prédominant avec un nivellement des domaines de l'éducation, de la santé, de la culture-jeunesse-sports et celui de l'agro pastoralisme.

Ce tableau, en élément de prise de décisions pour l'élaboration des Plans d'Investissement Annuels, sera revisité annuellement par le CCG. Au regard de l'avancement de leur mise en œuvre et en fonction du nouvel environnement qui s'offrira.

## PLAN D'INVESTISSEMENT LOCAL DE LA COMMUNAUTE RURALE D'OULAMPANE

Intitulé du micro projets	Localité	Qté	Coût Unitaire	ANNEE 2009			ANNEE 2010			ANNEE 2011		
				Coût Global	C R	Partenaires	Coût Global	C R	Partenaires	Coût Global	C R	Partenaires
<b>SANTE</b>												
Construction et équipement de Maternité	Oulampane	1	15 000 000	15 000 000	3 000 000	12 000 000						
Equipement du dispensaire	Oulampane	1	5 500 000	5 500 000	1 100 000	4 400 000						
Construction et clôture mûr de Maternité	Oulampane	1	15 500 000	15 500 000	3 100 000	12 400 000						
Construction logement ICP	Oulampane	1	3 000 000	3 000 000	600 000	2 400 000						
Equipement poste de Santé	Diamaye Inor	1	7 000 000	7 000 000	1 400 000	5 600 000						
Equipement poste de Santé	Mampalago	1	7 000 000	7 000 000	1 400 000	5 600 000						
Réhabilitation de postes de santé	Diamaye Inor	1	8 600 000				8 600 000	1 720 000	6 880 000			
	Mampalago	1	8 600 000				8 600 000	1 720 000	6 880 000			
	Djilonguia	1	8 600 000							8 600 000	1 720 000	6 880 000
	Bougoutoub	1	8 600 000							8 600 000	1 720 000	6 880 000
Réhabilitation	Diango	1	9 500 000	9 500 000	1 900 000	7 600						

et Equipement Maternité						000						
Construction et Equipement Cases de Santé	Yabocounda	1	18 000 000	18 000 000	3 600 000	14 400 000						
	gouloungou n	1	18 000 000							18 000 000	3 600 000	14 400 000
	dialankine	1	18 000 000							18 000 000	3 600 000	14 400 000
	boukékoum	1	18 000 000				18 000	3 600 000	14 400 000			
	grand- coulaye	1	18 000 000				18 000	3 600 000	14 400 000			
	Nialocane	1	18 000 000	18 000 000	3 600 000	14 400 000						
Equipement Maternité	Silinkine	1	6 400 000	18 000 000	3 600 000	14 400						
	djilonguia	1	6 400 000				6 400 000	1 280 000	5 120 000			
Formation des ASC et Matrones	Oulampane	1	1 200 000	1 200 000	240 000	960 000						
Recyclages ASC et matrones	Oulampane	5	500 000							2 500 000	500 000	2 000 000
Acquisition d'une Ambulance	Oulampane	1										
Construction de latrines dans les foyers	CR	300	1 050 000							315 000 000	63 000 000	252 000 000
Equipement de Case de Santé	Kandialou	1	6 000 000	6 000 000	1 200 000	4 800 000						

	Silinkine	1	6 000 000				6 000 000	1 200 000	4 800 000			
	diango	1	6 000 000				6 000 000	1 200 000	4 800 000			
	Balankine Nord	1	6 000 000							6 000 000	1 200 000	4 800 000
	SOUS TOTAL			123 700 000	24 740 000	98 960 000	71 600 000	14 320 000	57 280 000	376 700 000	75 340 000	301 360 000
<b>EDUCATION</b>												
Construction et Equipement d'une Salle de Classe	Yabocounda	1	7 175 000	7 175 000	1 435 000	5 740 000						
Construction et Equipement de 2 Salles de Classe	Oulampane	2	7 175 000	14 350 000	2 870 000	11 480 000						
Finition et Equipement Salles de Classes	Dalankine	1	7 175 000	7 175 000	1 435 000	5 740 000						
	Djipacoum	1	6 000 000	6 000 000	1 200 000	4 800 000						
	Nialocane	1		6 000 000	1 200 000	4 800 000						
	Koundiough	1		6 000 000	1 200 000	4 800 000						
	Bamba toumma	1		6 000 000	1 200 000	4 800 000						

	Kandiadiou	1		6 000 000	1 200 000	4 800 000						
Construction de blocs sanitaires	Yabocounda	1	1 050 000				1 050 000	210 000	840 000			
	Koundioug hor	1					1 050 000	210 000	840 000			
	Boukékoum	1					1 050 000	210 000	840 000			
	Kankandy	1								1 050 000	210 000	840 000
	Diamaye Inor	1								1 050 000	210 000	840 000
	Goungoulou ng	1								1 050 000	210 000	840 000
	Tandounbou	1								1 050 000	210 000	840 000
	Nialocane	1								1 050 000	210 000	840 000
	Grand Coulaye	1								1 050 000	210 000	840 000
	Dialankine	1								1 050 000	210 000	840 000
	Kandiadiou	1						1 050 000	210 000	840 000		
Djipacoum	1					1 050 000	210 000	840 000				

	CEM Diango	1				1 050 000	210 000	840 000			
Réhabilitation de salles de classes	Bambatouma	1	3 150 000						3 150 000	630 000	2 520 000
	Oulampane CEM	3							9 450 000	1 890 000	7 560 000
	Oulampane	2							6 300 000	1 260 000	5 040 000
	Mampalago	2							6 300 000	1 260 000	5 040 000
	CEM Diango	3							9 450 000	1 890 000	7 560 000
	CEM Mampalago	3							9 450 000	1 890 000	7 560 000
	Boukékoum	3							9 450 000	1 890 000	7 560 000
	Dialankine	4							12 600 000	2 520 000	10 080 000
	Silinkine	2							6 300 000	1 260 000	5 040 000
Création d'un CEM	Boukékoum	1									
Construction et équipements salles de classes	Diabir	2	6 300 000			12 600 000	2 520 000	10 080 000			
	Goungouloung	1					6 300 000	1 260 000	5 040 000		

	Boukékoum/CEM	3					18 900 000	3 780 000	15 120 000			
	Bouto	1					6 300 000	1 260 000	5 040 000			
	Nialocane	2					12 600 000	2 520 000	10 080 000			
	Djilonguia	1					6 300 000	1 260 000	5 040 000			
	Balankine Nord	2					12 600 000	2 520 000	10 080 000			
	Yabocounda	1					6 300 000	1 260 000	5 040 000			
Construction et équipement d'un centre de formation professionnelle polyvalent	Oulampane	1	45 000 000							45 000 000	9 000 000	36 000 000
Remplacer les abris provisoires	CEM Diango	3	6 300 000							18 900 000	3 780 000	15 120 000
	CEM Mampalago	3	6 300 000							18 900 000	3 780 000	15 120 000
	SOUS TOTAL			58 700 000	11 740 000	46 960 000	88 200 000	17 640 000	70 560 000	162 600 000	32 520 000	130 080 000
HYDRAULIQUE												

Fonçage de puits hydrauliques modernes	Diamaye Inor	3	4 200 000	12 600 000	2 520 000	10 080 000								
	Kanfounda	1		4 200 000	840 000	3 360 000								
	Dioudan ,Kantapor	2		8 400 000	1 680 000	6 720 000								
	Djilonguia	1		4 200 000	840 000	3 360 000								
	Djiguirone	1		4 200 000	840 000	3 360 000								
	Djipacoum	1		4 200 000	840 000	3 360 000								
	Diango	1		4 200 000	840 000	3 360 000								
	Boukékoum	1		4 200 000	840 000	3 360 000								
	Djiro	1		4 200 000	840 000	3 360 000								
	Réhabilitation du Forage	Oulampane		1		x								
	Extension réseau Oulampane	Silinkine		1		x								
		Bougoutoub		1	4 200 000	4 200 000	840 000	3 360 000						

Fonçage de puits aux postes de santé	Oulampane	1		4 200 000	840 000	3 360 000						
	Diango	1		4 200 000	840 000	3 360 000						
	Balankine nord	1		4 200 000	840 000	3 360 000						
	Silinkine	1		4 200 000	840 000	3 360 000						
Fonçage de puits dans les vallées	CR	6	2 300 000	13 800 000	2 760 000	11 040 000						
Fonçage de puits modernes équipés	Boukékoum	1	4 500 000				4 500 000	900 000	3 600 000			
	Kandiadiou	1					4 500 000	900 000	3 600 000			
	Yabocounda	1					4 500 000	900 000	3 600 000			
	Sinko	1					4 500 000	900 000	3 600 000			
	Nialocane	1					4 500 000	900 000	3 600 000			
	Diamaye Inor	1					4 500 000	900 000	3 600 000			
	Koundioughor	1					4 500 000	900 000	3 600 000			
	Bambatouma	1					4 500 000	900 000	3 600 000			
	Tandounbou	1					4 500 000	900 000	3 600 000			

Kanfounda	1			4 500 000	900 000	3 600 000			
Djiguirone	1			4 500 000	900 000	3 600 000			
Diamaye Kansirané	1			4 500 000	900 000	3 600 000			
Djiro	1			4 500 000	900 000	3 600 000			
Diango	1			4 500 000	900 000	3 600 000			
Diabir	1						4 500 000	900 000	3 600 000
Gouloungou ng	1						4 500 000	900 000	3 600 000
Diagoper	1						4 500 000	900 000	3 600 000
Djipacoum	1						4 500 000	900 000	3 600 000
Kantapor	1						4 500 000	900 000	3 600 000
Kalire	1						4 500 000	900 000	3 600 000
Dialankine	1						4 500 000	900 000	3 600 000
							4 500 000	900 000	3 600 000

	Mambigné	1								000	000	
										4 500 000	900 000	3 600 000
	Moundagne	1								4 500 000	900 000	3 600 000
	Tampindo	1								4 500 000	900 000	3 600 000
	Mararan	1								4 500 000	900 000	3 600 000
	Kailon	1								4 500 000	900 000	3 600 000
	Kaloubaloub	1								4 500 000	900 000	3 600 000
	Boudianghat	1								4 500 000	900 000	3 600 000
Ateliers de formation des comités de gestion des	Oulampane-Boukékoum	3	550 000				1 650 000	330 000	1 320 000			
SOUS TOTAL				85 200 000	17 040 000	68 160 000	64 650 000	12 930 000	51 720 000	63 000 000	12 600 000	50 400 000
<b>PISTES</b>												
	Oulampane-CR Sindian	15		x	x	x						
	Silinkine-Dialankine	30		x	x	x						

Ouverture de pistes de production	Grand coulaye-oulampane-	8			x	x	x						
	Oulampane - kandiadhiou oulampane - ouel kalir-Mararan Dialankine-kandiadhiou oulampane - Kanfounda	50						x	x	x			
	Koulikan-Djilonguia	20									X	X	X
	Djilonguia-	9									X	X	X
	Mampalago-CR Sindian	15									X	X	X
	SOUS TOTAL												
TELEPHONIE													
Extension du réseau téléphonique	C R							X	x	X			
SOUS TOTAL													
ELECTRICITE													
Extension du réseau électrique installation de panneaux solaires/ERIC	C R										X	X	X

SOUS TOTAL												
ENVIRONNEMENT ET GESTION DES RESSOURCES NATURELLES												
Reboisement de la mangrove	CR		2 500 000	2 500 000	500 000	2 000 000						
Equiperment en matériels contre les feux de brousse	CR		5 000 000	5 000 000	1 000 000	4 000 000						
Reboisement de bois villageois	CR		1 000 000	1 000 000	200 000	800 000						
Création de pépinières dans toutes les zones	Diango	1	1 000 000				1 000 000	200 000	800 000			
	Oulampane	1					1 000 000	200 000	800 000			
	Balankine Nord	1					1 000 000	200 000	800 000			
	Mampalago	1					1 000 000	200 000	800 000			
	Nialocane	1					1 000 000	200 000	800 000			
	Dialankine	1					1 000 000	200 000	800 000			
Assurer la régénération naturelle des	Tous les villages	48	500 000							24 000 000	4 800 000	19 200 000

espèces												
Journées de sensibilisation des populations sur les feux de brousse redynamisation et équipement des comités de lutte contre les feux	Oulampane	1	890 000							890 000	178 000	712 000
	Balankine Nord	1								890 000	178 000	712 000
	Dialankine	1								890 000	178 000	712 000
	Nialocane	1								890 000	178 000	712 000
	Mampalago	1								890 000	178 000	712 000
	Diango	1								890 000	178 000	712 000
Aménagement et protection des berges de rizières	Yabocounda	1	900 000			900 000	180 000	720 000				
	Sinko	1				900 000	180 000	720 000				
	Nialocane	1				900 000	180 000	720 000				
	Diamaye Inor	1				900 000	180 000	720 000				
	Koudiougou	1				900 000	180 000	720 000				
	Bambatouma	1				900 000	180 000	720 000				

	Tandounbou	1					900 000	180 000	720 000			
	Kanfounda	1					900 000	180 000	720 000			
	Djiguirone	1					900 000	180 000	720 000			
	Djiro	1					900 000	180 000	720 000			
	Diango	1					900 000	180 000	720 000			
	Goungoulou ng	1					900 000	180 000	720 000			
	Diagoper	1					900 000	180 000	720 000			
	Djipacoum	1					900 000	180 000	720 000			
	SOUS TOTAL		8 500 000	1 600 000	6 800 000	18 600 000	3 720 000	14 880 000	29 340 000	5 868 000	23 472 000	
<b>RENFORCEMENT DES CAPACITES</b>												
Formation en gestion environnement	CR		700 000	700 000	140 000	560 000						
Formation de techniciens agricoles	CR		500 000	500 000	100 000	400 000						
Formation d'agents	CR		600 000	600 000	120 000	480 000						

vétérinaires												
Construction d'une ferme polyvalente et RC des acteurs	CR		3 400 000	3 400 000	680 000	2 720 000						
Journées de formation des élus en matière de compétences transférées	Oulampane	15	700 000				10 500 000	2 100 000	8 400 000			
Fournir un lot d'ordinateurs	Oulampane	1	6 500 000				6 500 000	1 300 000	5 200 000			
Journées de sensibilisation et d'information des populations pour le paiement de la taxe rurale / an	Tous les villages centres	6	500 000				3 000 000	600 000	2 400 000			
Mettre en place un fonds adapté de micro crédit Rural	Oulampane	1	10 000 000							10 000 000	2 000 000	8 000 000
Ateliers de formations en leadership et entrepreneuriat féminins	Tous les villages centres	6	600 000							3 600 000	720 000	2 880 000
SOUS TOTAL				5 200 000	1 040 000	4 160 000	20 000 000	4 000 000	16 000 000	13 600 000	2 720 000	10 880 000
<b>AMENAGEMENT DU TERRITOIRE</b>												

Lotissement	Oulampane village	X	X	X	X							
Lotissement	Silinkine	X	X	X	X							
SOUS TOTAL												
AGRICULTURE												
Construction de digues anti-sel	Dans les zones CR	6 3	2 000 000	6 000 000	120 000	480 000						
Construction de digues de retenue	Dans les zones CR	6 18	400 000	7 200 000	1 440 000	5 760 000						
Construction de digues de rétention d'eau	Sinko-Yabocounda	1	1 000 000									
Fonçage de puits maraichers	Communauté rurale	12	4 200 000							50 400 000	10 080 000	40 320 000
Construction de digue anti-sel (ouvrage)	Mampalago-Niaroki - koulican - diacounda zone oulampane Faréguab - balankine nord Zone diango	18	2 000 000				36 000 000	7 200 000	28 800 000			
Octroi de fonds spécifiques pour l'acquisition d'intrants et de matériels agricoles	Communauté Rurale	1	12 000 000				12 000 000	2 400 000	9 600 000			

SOUS TOTAL				13 200 000	1 560 000	6 240 000	48 000 000	9 600 000	38 400 000	50 400 000	10 080 000	40 320 000
<b>JEUNESSE , SPORTS ET CULTURE</b>												
Construction et équipement de foyers modernes de jeunes	Oulampane	1	15 500 000							15 500 000	3 100 000	12 400 000
	Mampalago	1								15 500 000	3 100 000	12 400 000
	Djilonguia	1								15 500 000	3 100 000	12 400 000
	Bambatouma	1								15 500 000	3 100 000	12 400 000
	Sinko	1								15 500 000	3 100 000	12 400 000
	Yabocounda	1								15 500 000	3 100 000	12 400 000
Réhabilitation et équipement de foyers de jeunes	Diango	1	8 000 000				800 000	160 000	640 000			
	Silinkine	1					800 000	160 000	640 000			
Aménagement de terrains	Villages centres	6	4 500 000							27 000 000	5 400 000	21 600 000
Dotation des ASC en équipements sportifs	Communauté Rurale	12	800 000	9 600 000	1 920 000	7 680 000						
Organisation de journées culturelles annuelles	Oulampane	3	3 000 000				9 000 000	1 800 000	7 200 000			

Journées d'information des jeunes pour la création de GIE	Villages centres	6	350 000	2 100 000	420 000	1 680 000						
SOUS TOTAL				11 700 000	2 340 000	9 360 000	10 600 000	2 120 000	8 480 000	120 000 000	24 000 000	96 000 000
ELEVAGE												
Mise en place de fermes pilotes d'élevage	CR	6	5 000 000	30 000 000	6 000 000	24 000 000						
Journées de sensibilisation et d'information des populations sur la nécessité de traiter le bétail	Balankine Nord	3	550 000				1 650 000	330 000	1 320 000			
	Nialocane	3					1 650 000	330 000	1 320 000			
Construction de parcs à vaccination	Villages centres	6	1 000 000				6 000 000	1 200 000	4 800 000			
Construction d'un magasin d'aliments de bétail et d'un dépôt vétérinaire	Silinkine	1	25 000 000							25 000 000	5 000 000	20 000 000
Acquisition d'un stock de médicaments	Silinkine	1	9 000 000				9 000 000	1 800 000	7 200 000			

Acquisition d'un stock d'aliments	Silinkine	1	2 600 000				2 600 000	520 000	2 080 000			
Journées de formation des relais aux techniques de conservation de fourrage	Oulampane	3	4 200 000				12 600 000	2 520 000	10 080 000			
Formation d'auxiliaires vétérinaires	Toutes les zones	6	1 500 000							9 000 000	1 800 000	7 200 000
Fonçage de puits pastoraux	Communauté rurale	48	4 200 000				201 600 000	40 320 000	161 280 000			
Mise en place de comités de surveillance et de limitation de zones de pâturage et de parcours du bétail	Tous les villages	48	400 000							19 200 000	3 840 000	15 360 000
Monter des fermes pilotes	Oulampane	1	8 000 000							8 000 000	1 600 000	6 400 000
	Balankine Nord	1								8 000 000	1 600 000	6 400 000
	Nialocane	1								8 000 000	1 600 000	6 400 000
	Dialankine	1								8 000 000	1 600 000	6 400 000
	Mampalago	1								8 000 000	1 600 000	6 400 000

	Yabounda	1								8 000	1 600	6 400 000
	SOUS TOTAL			30 000 000	6 000 000	24 000 000	235 100 000	47 020 000	188 080 000	101 200 000	20 240 000	80 960 000
<b>ALLEGEMENT TRAVAUX DES FEMMES</b>												
Acquisition de moulins à mil	Toutes les zones	12		2 415 000	28 980 000	5 796 000	23 184 000					
Acquisition de batteuses à mil dans chaque zone	Oulampane	1	6 300 000							6 300 000	1 260 000	5 040 000
	Dialankine	1								6 300 000	1 260 000	5 040 000
	Yabounda	1								6 300 000	1 260 000	5 040 000
	Diango	1								6 300 000	1 260 000	5 040 000
	Nialocane	1								6 300 000	1 260 000	5 040 000
	Balankine Nord	1								6 300 000	1 260 000	5 040 000
Acquisition de décortiqueuses à riz dans chaque zone	Dialankine	1	6 500 000				6 500 000	1 300 000	5 200 000			
	Oulampane	1					6 500 000	1 300 000	5 200 000			
	Nialocane	1					6 500 000	1 300 000	5 200 000			
	Yabounda	1					6 500 000	1 300 000	5 200 000			
	Balankine	1					6 500 000	1 300 000	5 200 000			

	Diango	1					6 500 000	1 300 000	5 200 000			
	SOUS TOTAL			28 980 000	5 796 000	23 184 000	39 000 000	7 800 000	31 200 000	37 800 000	7 560 000	30 240 000
<b>COMMERCE ET TRANSFORMATION</b>												
Créer un marché hebdomadaire "louma"	Oulampane	1	12 000 000							12 000 000	2 400 000	9 600 000
Mettre en place et équiper des unités de transformation de fruits et légumes	Oulampane	1	20 000 000				20 000 000	4 000 000	16 000 000			
	Diango	1					20 000 000	4 000 000	16 000 000			
	Mampalago	1					20 000 000	4 000 000	16 000 000			
Construction d'un centre artisanal	Diabir	1	1 500 000							1 500 000	3 000 000	1 200 000
Négocier des lignes souples de crédit pour les jeunes et les femmes	Oulampane	2	4 000 000	8 000 000	1 600 000	6 400 000						
SOUS TOTAL			1 000 000	200 000	8 000 000	60 000 000	4 000 000	16 000 000	13 500 000	5 400 000	10 800 000	
<b>PAIX ET REINSERTION SOCIALE</b>												
Promouvoir le dialogue entre	Villages centres	36	200 000	7 200 000	1 440 000	5 760 000						

les populations												
Journée de sensibilisation sur la paix	Villages centres	1	1 050 000	1 050 000	210 000	840 000						
organiser des rencontres - échanges intra et inter couches sociales (hommes, femmes ,jeunes,vieux)	Villages centres	36 (12/an)	400 000	4 800 000	960 000	3 840 000	4 800 000	960 000	3 840 000	4 800 000	960 000	3 840 000
Créer un cadre social-humain d'accueil des personnes de retour (refugiées, déplacées, ex combattants)	Villages centres	36 (12/an)	500 000	6 000 000	1 200 000	4 800 000	6 000 000	1 200 000	4 800 000	6 000 000	1 200 000	4 800 000
Inciter le retour des déplacées , réfugiéeset ex combattants dans leurs localités par des actes citoyens des populations de base	Villages centres	36 (12/an)	300 000	3 600 000	720 000	2 880 000	3 600 000	720 000	2 880 000	3 600 000	720 000	2 880 000
Encourager et rassurer les	Villages centres	36	350 000	4 200 000	840 000	3 360 000	4 200 000	840 000	3 360 000	4 200 000	840 000	3 360 000

populations par l'organisation de rencontres de concertations entre les autorités locales et administratives, dignitaires religieux et coutumiers	(12/an)										
SOUS TOTAL			26 850 000	5 370 000	21 480 000	18 600 000	3 720 000	14 880 000	18 600 000	3 720 000	14 880 000

TROISIEME PARTIE :

PLAN D'INVESTISSEMENT  
ANNUEL

## **PLAN D'INVESTISSEMENT ANNUEL DE LA COMMUNAUTE RURALE D'OULAMPANE**

Le Plan d'Investissement Annuel (PIA) de la Communauté Rurale d'OULAMPANE est un extrait du Plan d'Investissement Local (PIL).Elaboré de manière participative, sa conception a aussi été faite sur la base de trois critères prépondérants :

- le poids et l'influence attendue de la réalisation des activités sur la stabilisation de la communauté ,
- la capacité de mobilisation du Conseil Rural de ressources internes pour la constitution de son apport au financement des activités ,
- les possibilités et opprtunités que disposent le Conseil Rural pour bénéficier des appuis externes.

C'est partant que le PIA suivant a été taillé et dimensionné.

## I. COUTS ET APPORTS PARTICIPATIFS PAR DOMAINE D'ACTIVITE

Intitulé du micro projets	Localité	Qté	Coût Unitaire	Coût Global	C R	Partenaires
<b>SANTE</b>						
Construction et équipement de Maternité	Oulampane	1	15 000 000	15 000 000	3 000 000	12 000 000
Equipelement du dispensaire	Oulampane	1	5 500 000	5 500 000	1 100 000	4 400 000
Construction et clôture mûr de Maternité	Oulampane	1	15 500 000	15 500 000	3 100 000	12 400 000
Construction logement ICP	Oulampane	1	3 000 000	3 000 000	600 000	2 400 000
Equipelement poste de Santé	Diamaye Inor	1	7 000 000	7 000 000	1 400 000	5 600 000
Equipelement poste de Santé	Mampalago	1	7 000 000	7 000 000	1 400 000	5 600 000
Réhabilitation et Equipement Maternité	Diango	1	9 500 000	9 500 000	1 900 000	7 600 000
	Yabocounda	1	18 000 000	18 000 000	3 600 000	14 400 000
	Nialocane	1	18 000 000	18 000 000	3 600 000	14 400 000
Equipelement Maternité	Silinkine	1	6 400 000	18 000 000	3 600 000	14 400 000
Formation des ASC et Matrones	Oulampane	1	1 200 000	1 200 000	240 000	960 000
	Kandialou	1	6 000 000	6 000 000	1 200 000	4 800 000
<b>SOUS TOTAL</b>				123 700 000	24 740 000	98 960 000
<b>EDUCATION</b>						
Construction et Equipement d'une Salle de Classe	Yabocounda	1	7 175 000	7 175 000	1 435 000	5 740 000
Construction et Equipement de 2 Salles de Classe	Oulampane	2	7 175 000	14 350 000	2 870 000	11 480 000
	Dalankine	1	7 175 000	7 175 000	1 435 000	5 740 000
	Djipacoum	1		6 000 000	1 200 000	4 800 000
	Nialocane	1		6 000 000	1 200 000	4 800 000
	Koundioughor	1		6 000 000	1 200 000	4 800 000
	Bamba toumma	1		6 000 000	1 200 000	4 800 000

	Kandiadiou	1		6 000 000	1 200 000	4 800 000
	SOUS TOTAL			58 700 000	11 740 000	46 960 000
HYDRAULIQUE						
	Diamaye Inor	3		12 600 000	2 520 000	10 080 000
	Kanfounda	1		4 200 000	840 000	3 360 000
	Dioudan ,Kantapor	2		4 200 000	840 000	3 360 000
Réhabilitation du Forage	Oulampane	1	X	x	X	X
Extension réseau Oulampane	Silinkine	1	X	x	X	X
	Bougoutoub	1		4 200 000	840 000	3 360 000
	Oulampane	1		4 200 000	840 000	3 360 000
	Diango	1		4 200 000	840 000	3 360 000
	Balankine nord	1		4 200 000	840 000	3 360 000
	Silinkine	1		4 200 000	840 000	3 360 000
Installation de mini-forage dans les vallées	CR	6	2 300 000	13 800 000	2 760 000	11 040 000
	SOUS TOTAL			85 200 000	17 040 000	68 160 000
PISTES						
	Oulampane-CR Sindian	15	x	x	x	x
	Silinkine-Dialankine	30	x	x	x	x
	Grand coulaye-oulampane-silinkine	8	x	x	x	x
	SOUS TOTAL					
GESTION DES RESSOURCES NATURELLES						
Reboisement de la mangrove	CR		2 500 000	2 500 000	500 000	2 000 000
Equipement en matériels contre les feux de brousse	CR		5 000 000	5 000 000	1 000 000	4 000 000
Reboisement de bois villageois	CR		1 000 000	1 000 000	200 000	800 000
	SOUS TOTAL			8 500 000	1 600 000	6 800 000
RENFORCEMENT DES CAPACITES						
Formation en gestion	CR		700 000	700 000	140 000	560 000

environnement						
Formation de techniciens agricoles	CR		500 000	500 000	100 000	400 000
Formation d'agents vétérinaires	CR		600 000	600 000	120 000	480 000
Construction d'une ferme polyvalente et RC des acteurs	CR		3 400 000	3 400 000	680 000	2 720 000
SOUS TOTAL				5 200 000	1 040 000	4 160 000
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE						
Lotissement	Oulampane village	X	X	X	X	
Lotissement	Silinkine	X	X	X	X	
SOUS TOTAL						
AGRICULTURE						
Construction de digues anti-sel	Dans les 6 zones CR	3	2 000 000	6 000 000	120 000	480 000
Construction de digues de retenue	Dans les 6 zones CR	18	400 000	7 200 000	1 440 000	5 760 000
SOUS TOTAL				13 200 000	1 560 000	6 240 000
JEUNESSE , SPORTS ET CULTURE						
Dotation des ASC en équipements sportifs	Communauté Rurale	12	800 000	9 600 000	1 920 000	7 680 000
Journées d'information des jeunes pour la création de GIE	Villages centres	6	350 000	2 100 000	420 000	1 680 000
SOUS TOTAL				11 700 000	2 340 000	9 360 000
ELEVAGE						
Mise en place de fermes pilotes d'élevage	CR	6	5 000 000	30 000 000	6 000 000	24 000 000
SOUS TOTAL				30 000 000	6 000 000	24 000 000
ALLEGEMENT TRAVAUX DES FEMMES						
Acquisition de moulins à mil	Toutes les zones	12	2 415 000	28 980 000	5 796 000	23 184 000
SOUS TOTAL				28 980 000	5 796 000	23 184 000
COMMERCE ET TRANSFORMATION						
Négociation des lignes souples de crédit pour les jeunes et les femmes	Oulampane	2	4 000 000	8 000 000	1 600 000	6 400 000
SOUS TOTAL				8 000 000	1 600 000	6 400 000

PAIX ET REINSERTION SOCIALE						
Promouvoir le dialogue entre les populations	Villages centres	36	200 000	7 200 000	1 440 000	5 760 000
Journée de sensibilisation sur la paix	Villages centres	1	1 050 000	1 050 000	210 000	840 000
organiser des rencontres -échanges intra et inter couches sociales (hommes, femmes, jeunes, vieux)	Villages centres	36 (12/an)	400 000	4 800 000	960 000	3 840 000
Créer un cadre social-humain d'accueil des personnes de retour (refugiées, déplacées, ex combattants)	Villages centres	36 (12/an)	500 000	6 000 000	1 200 000	4 800 000
Inciter le retour des déplacées, réfugiée et ex combattants dans leurs localités par des actes citoyens des populations de base	Villages centre	36 (12/an)	300 000	3 600 000	720 000	2 880 000
Encourager et rassurer les populations par l'organisation de rencontres de concertations entre les autorités locales et administratives, dignitaires religieux et coutumiers	Villages centres	36 (12/an)	350 000	4 200 000	840 000	3 360 000
SOUS TOTAL				26 850 000	5 370 000	21 480 000

## II. COUT GLOBAL DU PIA

<b>DOMAINES</b>	<b>COUTS EN F CFA</b>
<i>HYDRAULIQUE</i>	<i>85 200 000</i>
<i>EDUCATION</i>	<i>58 700 000</i>
<i>SANTE</i>	<i>123 700 000</i>
<i>RENFORCEMENT DES CAPACITES</i>	<i>5 200 000</i>
<i>PAIX ET REINSERTION SOCIALE</i>	<i>26 850 000</i>
<i>ENVIRONNEMENT ET GESTION DES RESSOURCES NATURELLES</i>	<i>8 500 000</i>
<i>ELEVAGE</i>	<i>30 000 000</i>
<i>AGRICULTURE</i>	<i>13 200 000</i>
<i>JEUNESSE,SPORTS ET CULTURE</i>	<i>11 700 000</i>
<i>ALLEGEMENT TRAVAUX DES FEMMES</i>	<i>28 980 000</i>
<i>COMMERCE ET TRANSFORMATION</i>	<i>8 000 000</i>
<i>AMENAGEMENT DU TERRITOIRE</i>	<i>0</i>
<i>PISTES</i>	<i>0</i>
<b><i>COUT GLOBAL</i></b>	<b><i>400 030 000</i></b>

Ce PIA se chiffre à un coût global de **400 030 000 FCFA**.

En toute logique de faite, il est convenu après sa mise en œuvre en fin 2009, de l'évaluer doublement :

- à l'interne pour situer la part, les responsabilités du CR et des populations dans son niveau d'exécution,
- par les acteurs externes d'appui pour mesurer leur niveau de satisfaction dans la collaboration.

Ces évaluations annuelles permettront non seulement de maintenir l'esprit de travail du CCG mais aussi de sanctionner de manière participative et transparente chaque fin d'exercice.

Ainsi la programmation du PIA suivant se fera en tenant compte des résultats atteints , des reconsidérations éventuelles et des nouvelles appréhensions de l'état d'évolution de la situation de terrain .

La progression se fera dans ses œillères au sens qu'un PIA est avant tout un document communautaire de travail, un outil souple de planification donc à réajustements perpétuels selon les moyens disponibles , les nouvelles réalités apparues et les convenances du moment.

# ANNEXES

**ANNEXES**  
**ANNEXE 1**

**Liste des membres du Conseil Rural d'Oulampane**

Prénoms & Nom	Sexe	Niveau d'instruc. 1 : prim 2 : second 3 : sup 0 : analph	Fonction	Village d'origine	Ethnie	Nb. mandats
Lamine BADJI	M	3	conseiller	Mampalago	Diola	1
Doudou Sana BIAGUI	M	3	conseiller	Oulampane	Bainouk	1
Boubacar BODIAN	M	3	PCR	Oulampane	Diola	1
Abdoulaye COLY	M	0	conseiller	Goungouloung	Diola	2
Bakary COLY	M		conseiller	Mampalago	Diola	1
Malamine COLY	M	3	Pdt Commis	Mampalago	Diola	1
Awa DASYLVA	F	2	2èVPCR	Mampalago	Manjack	1
Sagar DIATTA	M	1	conseiller	Nialokane	Diola	2
Sisy DIATTA	M	2	conseiller	Silinkine	Diola	1
Aramatoulaye DIEDHIOU	F	1	Pdte commis	Diango	Diola	1
Awa DIEDHIOU	F	0	conseillère	Oulampane	Diola	1
Boucary DIEDHIOU	M	2	Conseiller	Boudianghate	Diola	1
Fanding DIEDHIOU	M	2	Pdt commis	Oulampane	Diola	1
Ibrahima Badou DIEDHIOU	M	2	Conseiller	Diango	Diola	2
Mamadou DIEDHIOU	M	1	Pdt commis	Diango	Diola	1
Ansoumana DIEME	M	0	Conseiller	Diango	Diola	1
Almamy DJIBA	M	0	Conseiller	Djilonguia	Diola	1
Boubacar DJIBA	M	2	Conseiller	Mampalago	Diola	1
Lamine DJIBA	M	2	Pdt commis	Sinko	Diola	1
Idrissa DJIBA	M	0	Conseiller	Djilonguia	Diola	3
Ibrahima DJIGO	M	0	Conseiller	B. Katadié	Toucouleur	1
Ibou Ndao GOUDIABY	M	2	Conseiller	Bougoutoub	Diola	1
Ibrahima MANGA	M	2	Conseiller	Grd Koulaye	Diola	1
Sounkarou MANGA	M	0	Pdt commis	Diabir	Diola	1
Louis MENDY	M	2	Conseiller	B. Bany	Manjack	1
Magued Ndiaye SANE	M	2	1è VPCR	Silinkine	Diola	2
Moustapha Dénano SANE	M	1	Conseiller	Diango	Diola	4
Moussa SANE	M	2	Conseiller	Margoun	Diola	2
Ousmane SANE	M	2	Secrétaire	Oulampane	Diola	1
Alioune SECK	M	3	conseiller	Mampalago	Sérere	1

Mamadou Seydou TAMBA	M	2	Pdt Commis	Kankandy	Diola	1
----------------------	---	---	------------	----------	-------	---

## ANNEXES 2

### Présentation de la situation et de la répartition des équipements

**Tableau 1** : infrastructures sanitaires

Villages	Cases de santé		Maternités rurales		Postes de santé		Dépôt pharmacie	
	F	NF	F	NF	F	NF	F	NF
Bougoutoub djinoubor								
Bougoutoub banny			1		1			
Margoune								
Bouto								
Diabir	1							
Diango		1						
Goungouloung								
Diagoper								
Djipacoun								
Balankine nord	1							
Mampalago			1		1		1	
Djilonguia			1		1			
Faréguab								
Oulampane.						1	1	
Silinkine	1		1					
Grand coulaye								
Kindiong		1						
Boudiangatte								
Yabocounda		1		1				
Djidjirone								

Sinko								
Bambatouma								
Tandoumbou								
Kankandy								
Koulikan								
Dialankine								
Kaloubaloub								
Bassène Mandouar	1							
Mambigné kantapore								
Mararan								
Bassène kassana								
Ouel moundaye								
Ouel kabir								
Dioundan kaliou								
Kantimba								
Kandiadiou								
Djiro								
Dioundam kantapore								
Tampindo								
Alacounda								
Kailong								
Nialocane								
Boukékoum								
Kandialou								
Diamaye inor					1			

Diamaye Kansirané								
Koundioughor								
Kanfounda								
TOTAL	4	3	4	1	4	1	2	0

NB: NF: Non Fonctionnel ; F : Fonctionnel  
Source: Enquête2008

**Tableau 2 :** Infrastructures scolaires

Villages	Maternelle		Cases des tout petits		Ecoles primaires		C E M		Ecoles arabes		Daaras		Classes d'alphabétisation	
	NC	NE	NC	NE	NC	NE	NC	NE	NC	NE	NC	NE	NC	NA
Bougoutoub djinoubor	0	0	0	0	6	303	0	0	0	0	0	0	0	0
Bougoutoub banny													1	40
Margoune									1	50				
Bouto					1	26								
Diabir					2	51								
Diango	1	50			10	458	11	342						
Goungouloung					1	35								
Diagoper									1	45				
Djipacoun					3	75								
Balankine nord					5	235			1	30				
Mampalago					6	317	3	287	6	120			1	30
Djilonguia					6	200	1	50	1	22			1	35
Faréguab													1	25
Oulampane.	2	60			6	390	9	472	2	70				
Silinkine	3	115			6	309			2	0	1	32		
Grand coulaye					3	86								

Kindiong								2	70			1	30
Boudiangatte													
Yabocounda					3	136						1	30
Djidjirone													
Sinko								1	20				
Bambatouma					2	62			1	36		1	40
Tandoumbou					3	80			1	40		1	30
Kankandy					3	84			1	84			
Koulikan													
Dialankine					3	112			1	20			
Kaloubaloub													
Bassène Mandouar													
Mambigné kantapore													
Mararan													
Bassène kassana													
Ouel moundaye													
Ouel kabir					2	60							
Dioundan kaliou													
Kantimba													
Kandiadiou					6	134							
Djiro													
Dioundam kantapore					2	60						1	30
Tampindo					2	60							
Alacounda													
Kailong													
Nialocane					2	78							
Boukékoum					4	100							

Kandialou														
Diamaye inor					2	00								
Diamaye Kansirané														
Koundioughor					3	100						1		30
Kanfounda					2	65								
<b>TOTAL</b>	<b>6</b>	<b>225</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>94</b>	<b>3 616</b>	<b>24</b>	<b>1 101</b>	<b>16</b>	<b>484</b>	<b>1</b>	<b>32</b>	<b>10</b>	<b>340</b>

NB: NE= nombre d'élèves ; NA= nombre d'auditeurs  
Source: diagnostic 2008

**Tableau 3 :** Infrastructures hydrauliques villageoises

Villages	Puits Traditionnels		Puits Pastoraux		Puits Modernes		Forages		Bornes Fontaines		Robinets		Mini-Forages	
	F	NF	F	NF	F	NF	F	NF	F	NF	F	NF	F	NF
Bougoutoub djinoubor	3	4		2	1									
Bougoutoub banny	1	9												
Margoune	3	9												
Bouto	1	2	1		1									
Diabir	2	8			1									
Diango	3	4			2									
Goungouloung		5				1								
Diagoper	2	2												
Djipacoun	6	2												
Balankine nord	13	2			1	1								
Mampalago	47	31	3	3	8	2								

Djilonguia	13	10		1	6	1								
Faréguab	5				1									
Oulampane.	20	8		1	5	4		1		11				
Silinkine	4	16		2	4	5								
Grand coulaye	5	16			1	3								
Kindiong	3	7			1									
Boudiangatte	1		1											
Yabocounda	7	1		2	2									
Djidjirone	3	1												
Sinko	6	1	2		1									
Bambatouma	6	2	1		2									
Tandoumbou	9				2									
Kankandy	7				2									
Koulikan	1													
Dialankine	10	10	5	7	3	2								
Kaloubaloub	2	4	1	2		1								
Bassène Mandouar	3	6	2	3	1									
Mambigné kantapore	6	8	3	3	1	1								
Mararan	2	3	1	1	1	1								
Bassène kassana	2	6												
Ouel moundaye	4	6	1											
Ouel kalir	2	2	1	1		1								
Dioundan kaliou	3	4	2	2	1									
Kantimba	1	1												
Kandiadiou	5	4			1	1		1						

Djiro	6	8	6	5	1	2								
Dioundam kantapore	2	4			1	1								
Tampindo	1	5			1	1								
Alacounda		3				1								
Kailong	1													
Nialocane	10	6			2									
Boukékoum	4	3	2	1	3	1								
Kandialou	3	3			1									
Diamaye inor	1		1											
Diamaye Kansirané														
Koundioughor	8	1			3	1								
Kanfounda	3	6				1								
TOTAL	250	243	33	36	61	32	0	2	0	11				

**Tableau 4 :** Infrastructures d’animation et de culture

Villages	Cases foyers		Foyers des jeunes		Terrains de foot	
	F	NF	F	NF	F	NF
Bougoutoub djinoubor			1			
Bougoutoub banny			1			
Margoune			1			
Bouto			1		1	
Diabir			1		1	
Diango			1		1	

Goungouloung			1		1	
Diagoper						
Djipacoun			1		1	
Balankine nord			1		1	
Mampalago					3	
Djilonguia			1		1	
Faréguab			1		1	
Oulampane.			2		1	1
Silinkine			1			1
Grand coulaye				3		1
Kindiong			1		1	
Boudiangatte						
Yabocounda			1		1	
Djidjirone						
Sinko			1		1	
Bambatouma			1		1	
Tandoubou			1		1	
Kankandy						
Koulikan						
Dialankine				1	1	
Kaloubaloub						1
Bassène Mandouar						1
Mambigné kantapore						
Mararan						
Bassène kassana						

Ouel moundaye					2	
Ouel kalir						
Dioundan kaliou					1	
Kantimba						
Kandiadiou					1	
Djiro					1	
Dioundam kantapore					1	
Tampindo						
Alacounda						
Kailong						
Nialocane			1		1	
Boukékoum					1	
Kandialou					1	
Diamaye inor						1
Diamaye Kansirané						
Koundioughor		1			1	
Kanfounda			1		1	
TOTAL	0	1	20	4	29	6

**Tableau 5 :** Infrastructures économiques et marchandes

Villages	Boutiques		coopératives		Mutuelles		Marchés quotidiens		Marchés hebdomadaires		Unités poterie	
	F	FN	F	NF	F	NF	F	NF	F	NF	F	NF
Bougoutoub djinoubor												
Bougoutoub banny												

Margoune												
Bouto												
Diabir												
Diango												
Goungouloung												
Diagoper												
Djipacoun	1											
Balankine nord	1		1									
Mampalago	5			1							1	
Djilonguia	4	4	1									
Faréguab												
Oulampane.	6	2	1		2	1						
Silinkine	6	3	1			2				1		
Grand coulaye			1			1						
Kindiong			1			1						
Boudiangatte												
Yabocounda	1		1									
Djidjirone												
Sinko												
Bambatouma	1		1									
Tandoumbou												
Kankandy	1		1									
Koulikan												
Dialankine	1	2		1								
Kaloubaloub												

Bassène Mandouar												
Mambigné kantapore												
Mararan												
Bassène kassana												
Ouel moundaye				1								
Ouel kalir	1											
Dioundan kaliou												
Kantimba												
Kandiadiou												
Djiro		1										
Dioundam kantapore	1	2										
Tampindo												
Alacounda												
Kailong												
Nialocane	2											
Boukékoum	1		1									
Kandialou												
Diamaye inor		1										
Diamaye Kansirané												
Koundioughor			1									
Kanfounda												
TOTAL	32	15	11	3	2	5	0	0	0	1	1	

**Tableau 6 :** équipements de transformation

Villages	Moulins à mil		Batteuses à mil		Batteuse à riz		Décortiqueuses		Concasseuses		Presses huile		Boulangerie Traditionnelles	
	F	NF	F	NF	F	NF	F	NF	F	NF	F	NF	F	NF
Bougoutoub djinoubor	1													
Bougoutoub banny	1													
Margoune	2													
Bouto	1													
Diabir	1													
Diango							1							
Goungouloung														
Diagoper														
Djipacoun														
Balankine nord	1			1										
Mampalago	1			1						3				
Djilonguia	1													
Faréguab	1													
Oulampane.	1	1												
Silinkine	1	1			1		1							
Grand coulaye														
Kindiong	1													
Boudiangatte														
Yabocounda														

Djidjirone														
Sinko														
Bambatouma	1													
Tandoumbou		1												
Kankandy		1												
Koulikan														
Dialankine														
Kaloubaloub	1													
Bassène Mandouar														
Mambigné kantapore														
Mararan														
Bassène kassana														
Ouel moundaye														
Ouel kalir														
Dioundan kaliou														
Kantimba														
Kandiadiou														
Djiro														
Dioundam kantapore														
Tampindo														
Alacounda														
Kailong														
Nialocane														
Boukékoum														
Kandialou														

Diamaye inor														
Diamaye Kansirané														
Koundioughor														
Kanfounda														
TOTAL	15	4	0	2	1	0	2	0	0	3	0	0	0	0

**Tableau 7 :** Infrastructures d'arts et métiers

VILLAGES	Ateliers menuiserie bois		Ateliers menuiseries métalliques		Ateliers coutures		Ateliers teintures		Ateliers coiffures		Ateliers forge		Savonnerie	
	F	NF	F	NF	F	NF	F	NF	F	NF	F	NF	F	NF
Bougoutoub djinoubor														
Bougoutoub banny														
Margoune														
Bouto														
Diabir			1											
Diango	1				1						2			
Goungouloung					1									
Diagoper														
Djipacoun														
Balankine nord					4									
Mampalago	2	1			3	4					1	1		
Djilonguia	1										1			
Faréguab											1			
Oulampane.	2		3		3	2					2	1		

Silinkine	2			2		3		2		3	2	1		2
Grand coulaye		1			1	2		1		2		2		3
Kindiong														
Boudiangatte														
Yabocounda		1	1								1		1	
Djidjirone					1									
Sinko					1									
Bambatouma					1	2						1		
Tandoumbou		1										2		
Kankandy														
Koulikan														
Dialankine														
Kaloubaloub														
Bassène Mandouar														
Mambigné kantapore														
Mararan														
Bassène kassana														
Ouel moundaye														
Ouel kalir														
Dioundan kaliou														
Kantimba														
Kandiadiou						2					1			
Djiro														
Dioundam kantapore					1	2								
Tampindo					1	1								

Alacounda															
Kailong															
Nialocane															
Boukékoum															
Kandialou															
Diamaye inor		1													
Diamaye Kansirané															
Koundioughor															
Kanfounda												1			
TOTAL	8	5	5	2	18	18	0	3	0	5	11	9	1	5	